



LE BÉNÉVOLAT ET LE LIEN ENTRE LES ÂGES

**MIEUX VIVRE ENSEMBLE, POUR UNE
SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

SOMMAIRE

AVIS	3
Adopté à l'unanimité par le Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire au cours de la séance du 23 novembre 2015	
Présenté par Rose-Marie DUVEAU	
RAPPORT	9
Présenté par Jean-Michel DELAVEAU	
I- Introduction	10
<i>Bénévolat</i>	10
<i>Bénévolat à distinguer du salariat</i>	11
<i>Volontariat</i>	11
<i>Solidarité</i>	12
<i>Intergénérationnel</i>	12
<i>Quels sont les domaines d'action intergénérationnels ?</i>	14
<i>Pourquoi lier bénévolat et intergénérationnel ?</i>	14
II- Eléments de cadrage	15
1- Lois et règlements régissant le bénévolat en France	16
2- Quelques chiffres sur le bénévolat en France et en région Centre-Val de Loire	18
a. En France	18
b. En région Centre-Val de Loire.....	20
3- Les liens intergénérationnels en Europe, en France et en région Centre-Val de Loire : quelle réalité ?	21
a. Qu'est-ce qu'un projet intergénérationnel ?	22
b. La solidarité intergénérationnelle en Europe.....	23
c. Les Français et l'intergénérationnel	24
III- La dimension intergénérationnelle au sein du monde associatif et entre les bénévoles eux-mêmes	29
1- Motivation et freins à l'engagement bénévole selon les âges de la vie	29
a. L'engagement des jeunes.....	29

b.	L'engagement des actifs.....	33
c.	L'engagement des seniors.....	35
2-	Associations et mixité générationnelle : une nécessité.....	36
3-	Comment créer plus de mixité générationnelle au sein du bénévolat ?.....	38
IV-	Le rôle du bénévolat et du monde associatif dans l'émergence d'actions favorisant les liens intergénérationnels en région Centre-Val de Loire.....	42
1-	Les associations dont l'objet même est la solidarité intergénérationnelle en région Centre-Val de Loire, quelques exemples.....	42
2-	L'intergénérationnel via l'accompagnement scolaire ou la transmission de savoirs.....	46
3-	L'intergénérationnel et le retour à l'emploi ou la création d'entreprise via le parrainage ...	48
4-	L'intergénérationnel et les activités culturelles.....	50
5-	L'intergénérationnel et les activités sportives.....	52
6-	L'intergénérationnel et l'habitat.....	54
7-	L'intergénérationnel et l'environnement.....	57
8-	L'intergénérationnel autour d'événements festifs.....	59
9-	L'intergénérationnel et l'action caritative ou humanitaire.....	61
10-	Recommandations du CESER afin de développer les actions intergénérationnelles entreprises par les associations.....	63
V-	Conclusion.....	65
	Table des sigles.....	68
	Bibliographie, sources.....	71
	Composition du groupe de travail.....	73
	Remerciements et auditions réalisées.....	74
	Annexes.....	76
	<i>Annexe 1 -Les Junior Associations en région Centre-Val de Loire.....</i>	<i>76</i>
	<i>Annexe 2- Les 15 préconisations du rapport relatif à l'engagement associatif des actifs remis le 6 novembre 2014 à Patrick KANNER, Ministre en charge de la vie associative.....</i>	<i>83</i>
	<i>Annexe 3 – Détails concernant l'action du Groupe intergénérationnel 45 (Université du Temps Libre d'Orléans).</i>	<i>84</i>

AVIS

**adopté à l'unanimité par le Conseil économique, social et environnemental
de la région Centre Val de Loire au cours de la séance du 23 novembre 2015**

SUR

**« LE BENEVOLAT ET LE LIEN ENTRE LES AGES :
MIEUX VIVRE ENSEMBLE, POUR UNE SOCIETE PLUS SOLIDAIRE EN REGION CENTRE-VAL DE
LOIRE »**

présenté par

Madame Rose-Marie DUVEAU

(question dont le Conseil économique, social et environnemental régional s'est saisi en application de l'article L4241-1 du Code général des collectivités territoriales, relative à la composition et au fonctionnement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux)



Séance plénière du 23 novembre 2015

**« BENEVOLAT ET LIEN ENTRE LES AGES : MIEUX VIVRE ENSEMBLE,
POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE »**

Le Conseil économique, social et environnemental régional,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 4131-2, L 4134-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2001-731 du 31 juillet 2001, modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques et sociaux régionaux ;

Vu l'avis des 4 commissions ;

Vu l'avis du Bureau ;

Madame Rose-Marie DUVEAU, rapporteure entendue ;

DÉLIBÈRE

Au cours des travaux qu'il a pu mener par le passé, le CESER a mis en avant, à maintes reprises, l'importance du bénévolat qui participe à l'animation et à la dynamique de la vie sociale de la région.

Ainsi, dans sa contribution pour l'avenir de la région Centre-Val de Loire parue en septembre 2015, le CESER avait notamment insisté sur le fait de préserver et faire connaître le bien-vivre en région en favorisant et impulsant les liens entre les générations. En effet, les relations entre les générations semblent distendues, les liens plus fragiles. La société offrirait de moins en moins d'espaces ou de temps de rencontre entre les générations bien que des actions menées, çà et là, notamment par des bénévoles tendent à prouver le contraire.

Mais l'intergénérationnel est d'abord la responsabilité de la société et des institutions, et dépasse largement le cadre du monde associatif et du bénévolat.

Ainsi, il ne s'agissait pas pour le CESER de produire un rapport centré sur le bénévolat en lui-même mais de voir en quoi il peut favoriser les liens intergénérationnels en région Centre-Val de Loire. Ce rapport ne visait pas non plus à recenser de manière exhaustive toutes les initiatives existantes en région mais à en mettre en avant quelques-unes afin de les faire connaître.

Liens intergénérationnels

Le lien entre les âges souvent nommé « intergénérationnel » ou « transgénérationnel » a pris ces dernières années une importance croissante dans la sphère sociale et politique, du fait certainement de la modification des modes de vie et de l'allongement de la durée de vie.

La dimension intergénérationnelle dans le bénévolat peut s'exercer à différents niveaux :

- entre les bénévoles eux-mêmes, pour un bénévolat plus diversifié,
- au travers des projets associatifs qui intègrent des actions intergénérationnelles.

Il faut rappeler également que les liens intergénérationnels peuvent s'exercer dans différents champs d'actions :

- les rencontres conviviales,
- la transmission de « savoir-faire » et de la mémoire,
- des réalisations communes (artistique, culturelle ou autre),
- la solidarité active en direction de publics en difficulté,
- le « vivre ensemble ».

Les diverses auditions réalisées auprès des associations soulignent que les actions intergénérationnelles permettent un enrichissement mutuel, un changement de regard des uns envers les autres et la lutte contre les stéréotypes. L'intergénérationnel qui fonctionne est celui qui se développe autour de la mise en place d'un projet. L'objectif est bien de favoriser le faire ensemble, le partage, l'échange et la création de liens.

Un des enjeux de l'intergénérationnel est de permettre aux plus jeunes d'appréhender la continuité du parcours de vie de la naissance au grand âge. Il s'agit aussi de favoriser les échanges et la solidarité entre les générations pour lutter contre les discriminations et rompre avec la culture prônant « l'éternelle jeunesse » et « dévalorisant » la vieillesse. « Intergénérationnel » ne signifie pas une relation « descendante » où seuls les plus âgés transmettraient aux plus jeunes, sans réciprocité. Le CESER tient à insister sur l'interactivité entre toutes les générations.

La mixité générationnelle au sein du bénévolat

Dans ce rapport, le CESER s'est attaché à bien préciser certaines notions afin d'éviter quelques confusions. Il est important de rappeler également qu'il existe plusieurs sortes de bénévolat.

Ainsi, on peut définir le bénévole *« comme une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »* (*« Exercice et développement de la vie associative dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 1901 »*, Rapport du Conseil économique et social du 24 février 1993).

Il convient de bien distinguer le bénévolat informel pratiqué par tous à des degrés divers (acheter le pain du voisin, lui changer son pneu crevé, arroser ses plantes etc.) du bénévolat formel (exercé dans le cadre associatif, syndical ou politique). Le CESER regrette d'ailleurs que le bénévolat informel, plus qualitatif, ne soit pas mieux évalué, tant au niveau national qu'au niveau régional.

Il est important de différencier les associations selon leur typologie, entre celles qui ont une activité économique et les autres. A ce titre, la Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire prévoit que les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire devront contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS. Si cela ne concerne pas l'ensemble du champ associatif, il s'agit d'une première avancée.

En effet, il serait utile de mieux répertorier les associations actives, de celles en sommeil afin d'avoir une vision plus juste de ce secteur. L'observatoire de la CRESS Centre et l'Observatoire de l'économie et des territoires du Loir-et-Cher (celui-ci œuvrant désormais sur trois départements Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Eure-et-Loir) concourent d'ores et déjà à un tel recensement par les travaux qu'ils mènent sur la région, ce qui constitue un début de réponse à ces questions.

Les associations sont des espaces de création où peuvent se mêler, unis sur un même projet, tous les milieux sociaux et tous les âges (y compris les mineurs). De ce fait, elles permettent d'acquérir des compétences en s'appuyant sur l'expérience des autres, elles participent à l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un groupe et donc au renforcement du lien social. D'ailleurs, cela permet à certains demandeurs d'emplois de rester dans une dynamique, d'être en prise avec les autres.

Si l'on considère toutes les formes de bénévolat, 50 % des plus de 65 ans sont bénévoles. Du fait de leur disponibilité et du besoin d'être encore utiles à la société, ils sont aussi très présents dans l'ossature des associations. La catégorie sous-représentée est celle des actifs qui a plus de difficultés à dégager du temps. Quant aux jeunes, ils préfèrent s'investir sur des projets précis et à court terme. Comme le montre le rapport (partie II relative aux éléments de cadrage), on assiste non pas à une crise du bénévolat mais à un changement important dans la manière de s'engager.

Des efforts pour faire une place aux jeunes sont nécessaires afin de pérenniser leur engagement, notamment par le biais de formations leur permettant d'exercer des fonctions de dirigeants bénévoles. De telles formations sont dispensées soit en interne par les associations, soit par certaines fédérations, mais aussi par les points d'appui à la vie associative (CRIB¹ ou CRVA² selon les départements). Souvent portés par le mouvement associatif, ces centres de ressources proposent conseils, accompagnements, formations gratuites aux bénévoles et perçoivent pour cela des fonds régionaux et nationaux.

Par ailleurs, afin d'accompagner un renouvellement et un rajeunissement des responsables associatifs, il est indispensable de lever certains freins à l'engagement au regard des responsabilités juridiques que ceux-ci doivent assumer. Cela fait réapparaître le souhait de voir enfin aboutir un statut du bénévole qui apporterait de la sécurité aux associations.

¹ CRIB : Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles.

² CRVA : Centre de Ressources à la Vie Associative.

Les recommandations favorisant l'intergénérationnel au sein du bénévolat

Dans le but d'informer les décideurs et les responsables politiques, le CESER, convaincu de la nécessité de développer les liens intergénérationnels propose quelques axes d'action permettant de les favoriser :

- s'appuyer sur les mouvements de jeunes (Junior associations...),
- développer le bénévolat de projet,
- encourager l'engagement bénévole dans les cursus scolaires ou supérieurs et intégrer cette notion dans certains parcours d'enseignement,
- valoriser les parcours bénévoles, notamment en promouvant le CV par compétences (les compétences acquises en pratiquant une activité bénévole sont également mobilisables dans la sphère professionnelle),
- travailler sur la conciliation des temps entre générations,
- développer des formations à l'engagement associatif proposées aux salariés en fin de carrière dans le cadre du Compte Personnel de Formation et les inscrire au Programme Régional de Formation (PRF),
- tenir compte de la dimension intergénérationnelle dans les critères retenus pour le financement de projets associatifs.

Ces différentes propositions pourraient être prises en charge, selon les responsabilités de chacun, par l'Éducation nationale, le monde du travail, le milieu associatif, les collectivités locales etc.

Dans un contexte économique difficile, la pérennité d'un certain nombre d'associations se pose. Le SRDEII, défini par la loi NOTRe du 7 août 2015, inclut des orientations en matière de développement de l'économie sociale et solidaire en s'appuyant, notamment, sur la conférence régionale de l'économie sociale et solidaire prévue par l'article 8 de la Loi relative à l'économie sociale et solidaire³. Pour mettre en œuvre et porter ses recommandations, le CESER suggère qu'à côté de cette conférence soit créée une conférence régionale du monde associatif, instance rassemblant le monde associatif dans son ensemble.

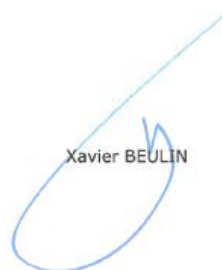
Conclusion

Dans la société, la mixité intergénérationnelle existe de fait, comme dans la famille ou le milieu professionnel. Mais elle trouve dans le bénévolat un milieu propice pour s'épanouir. Le bénévolat ne manque pas de bonnes volontés mais il a besoin de soutiens pour la mise en œuvre et la concrétisation de ses idées.

³ Cet article indique : « Le représentant de l'Etat dans la région et le président du Conseil régional organisent, au moins tous les deux ans, une conférence régionale de l'économie sociale et solidaire à laquelle participent notamment les membres de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, les réseaux locaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, les représentants des collectivités territoriales concernées ainsi que les partenaires sociaux concernés ».

Pour le CESER, il paraît nécessaire d'encourager le développement de la cohabitation harmonieuse entre les générations en créant les conditions favorables à la multiplication des liens entre elles. C'est pourquoi, il souhaite que les dirigeants d'associations, les responsables politiques gardent cette notion à l'esprit et pensent à l'intégrer dans leurs projets.

Avis adopté à l'unanimité.



Xavier BEULIN

**« LE BENEVOLAT ET LE LIEN ENTRE LES AGES :
MIEUX VIVRE ENSEMBLE, POUR UNE SOCIETE PLUS SOLIDAIRE
EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE »**

RAPPORT

présenté au nom

**DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL et ENVIRONNEMENTAL
DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

par

Monsieur Jean-Michel DELAVEAU

I- Introduction

Le Conseil économique social et environnemental de la région Centre-Val de Loire a abordé la question du bénévolat, au sein de ses précédents travaux- notamment ceux relatifs à l'accès à la culture et au sport ou encore ceux relatifs à l'aide alimentaire⁴. Mais à ce jour, il n'a pas approfondi sa réflexion. Ce thème revenant régulièrement, il lui est apparu important de creuser ce sujet et ce, d'autant plus que l'action bénévole contribue largement à la vitalité et à l'animation du territoire régional même si cela est souvent peu visible ou peu perçu. Nombre de projets ne pourraient voir le jour sans l'engagement des bénévoles.

Ce travail s'inscrit dans un débat national plus large puisqu'actuellement le bénévolat fait l'objet de nombreux questionnements : une crise du bénévolat est ainsi souvent évoquée. Les membres de la société ne seraient plus prêts à s'engager et à faire preuve de solidarité. La société actuelle serait caractérisée par un individualisme forcené. Ce constat, maintes fois mis en avant, est-il conforme à la réalité ? Le bénévolat traverse-t-il une crise des vocations ou est-il confronté à une évolution de l'engagement des bénévoles ?

Les évolutions démographiques de ces dernières décennies (allongement de la durée de la vie, entrée plus tardive dans la vie active, grande vieillesse plus tardive...) sont également venues bouleverser les relations sociétales ainsi que le fonctionnement des associations et l'engagement bénévole. C'est pourquoi le CESER Centre-Val de Loire a souhaité aborder le bénévolat non pas dans sa globalité mais par une entrée originale, en se concentrant sur la dimension intergénérationnelle du bénévolat car le lien social et la solidarité au sein de la société semblent parfois remis en cause.

Pour bien cadrer la réflexion du CESER, un certain nombre de définitions doivent être rappelées. En effet, il ne faut pas confondre bénévolat, volontariat et salariat. De même, il existe plusieurs types de solidarité. Enfin, la notion d'action ou de lien intergénérationnel(le) apparaît comme quelque chose de relativement neuf et peu exploré dans la littérature scientifique.

*Bénévolat*⁵

Aucune définition (légale ou conventionnelle) n'existe en droit français. Le bénévolat est une activité libre, qui n'est encadrée par aucun statut. Mais il existe une définition, non juridique, communément admise : « **Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial** » (« *Exercice et développement de la vie associative dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 1901* », Rapport du Conseil Economique et Social du 24 février 1993).

⁴ Rapport du CESER « L'accès à la culture et au sport en région Centre » du 23 septembre 2013 et communication du CESER « L'aide alimentaire en région Centre » du 14 octobre 2013

⁵ Source : France Bénévolat (D. Balmay) Décembre 2006

La théorie et la pratique distinguent le « bénévolat informel » (aide aux voisins, coup de main ...), appelé parfois bénévolat direct ou bénévolat de proximité, du « bénévolat formel ». « *Par bénévolat informel, il faut entendre les dons de temps réalisés à l'extérieur de la sphère domestique et en dehors de toute appartenance organisationnelle.* »⁶. Le bénévolat formel s'exerce, quant à lui, dans le cadre d'une structure, le plus souvent associative, syndicale ou politique. C'est ce type de bénévolat qui est habituellement analysé, quantifié et comparé.

Le bénévole est celui qui participe à l'activité de l'organisme sans en recevoir ni rémunération, ni compensation, sous quelque forme que ce soit, espèces ou nature. Ce qui le distingue du contrat de travail.

Bénévolat à distinguer du salariat

Le bénévolat se distingue de la situation de travail (ou salariat) essentiellement par les critères suivants :⁷

- le bénévole ne perçoit pas de rémunération (en espèce ou en nature). Il peut cependant être remboursé des frais induits par son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...);
- le bénévole est tenu de respecter les statuts et le règlement intérieur de l'association, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité mais il n'est soumis à aucune subordination juridique au sens du Code du travail. Sa participation est volontaire : il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure ni dédommagement.

Volontariat⁸

Il n'y a pas, pour le moment, de définition juridique générale et globale du volontariat, mais des définitions propres à certaines situations réglées par des textes spécifiques. Les statuts qui concernent plus particulièrement les associations sont :

- le volontariat de solidarité internationale initialement prévu par le décret n°94-95 du 30 janvier 1995 et modifié par la loi du 23 février 2005 ;
- le volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité institué par la loi n°2000-1159 du 14 mars 2000, et ses décrets d'application, inscrit dans le Code du service national ;
- le volontariat associatif institué par la loi 2006-586 du 23 mai 2006 ;
- le service civil volontaire institué par la loi 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances puis le service civique (loi du 10 mars 2010) ;
- le volontariat des sapeurs-pompiers, inscrit dans le Code général des collectivités territoriales (loi n°96-370 du 3 mai 1996 et loi n° 2002-276 du 27 février 2002).

Le volontariat se situe entre le salariat et le bénévolat auxquels il emprunte certaines formes. Ce caractère « mixte » explique qu'il n'y a pas de volontariat sans texte (loi ou décret) qui détermine ses

⁶ « *Les services informels entre ménages : une dimension méconnue du bénévolat* », INSEE, L. Prouteau et L.-C. Wolff, Economie et statistique n°368, 2003, p.4.

⁷ Source : site Internet www.associations.gouv.fr

⁸ Source : France Bénévolat (D. Balmay) Décembre 2006.

conditions d'exercice. S'il n'y a pas de définition globale et explicite du volontariat, l'âge du volontaire peut varier selon les formules (18 à 28 ans pour le volontariat civil de la loi de 2000 ; personnes majeures pour le volontariat de solidarité internationale du décret de 1995 ; personnes de plus de 16 ans pour le volontariat associatif ; de 16 à 25 ans pour le service civil volontaire). Des caractéristiques communes se dégagent des différents statuts particuliers.

En effet, le volontariat s'inscrit entre droit privé et droit public, ce dernier ayant un caractère plus ou moins marqué selon les cas. Il poursuit toujours un but d'intérêt général (sécurité, coopération, cohésion sociale, ...) et s'exerce (sauf exception pour l'étranger) uniquement dans des organismes sans but lucratif (collectivités publiques, associations, ONG, ...). De plus, le volontariat suppose toujours autorisation administrative, parfois double ou même triple : agrément de l'activité donnant lieu à volontariat, agrément ou conventionnement de la structure, agrément du volontaire. Enfin, le volontaire peut être placé directement sous l'autorité de l'Etat, même lorsqu'il travaille dans le cadre d'une association (cas du volontariat civil de la loi de 2000). Les textes officiels fournissent les principaux éléments obligatoires du statut du volontaire : principe d'une indemnité, couverture sociale, obligation de formation, durée maximum de la relation...

*Solidarité*⁹

Il existe plusieurs sortes de solidarité en France :

- la solidarité nationale institutionnelle (sécurité sociale, retraites...),
- la solidarité intrafamiliale,
- la solidarité de proximité ou de voisinage (ou bénévolat direct ou encore bénévolat informel),
- la solidarité associative (bénévolat associatif formel).

*Intergénérationnel*¹⁰

Qu'est-ce que l'intergénération ?

En France, en dehors de la sphère familiale (liens affectifs, entraide et transferts) et institutionnelle (contributions et coûts des générations dans la protection sociale), la recherche ne semble pas s'intéresser aux liens entre les générations dans la vie sociale. L'intergénération apparaît comme un terme relativement nouveau. Seule la définition de l'adjectif « intergénérationnel » est donnée par le Larousse depuis 2005 : « *Qui concerne les relations entre les générations, solidarité intergénérationnelle.* » Constitué du préfixe latin « inter », qui veut dire « entre », il signifie à la fois une « *séparation, une répartition et une relation réciproque* » (Petit Robert).

Inter-génération signifie donc ce qui est entre deux générations, ce qui les met à la fois dans une relation de distanciation en tant que réalités autonomes, et d'interactivité au sens où l'une ne peut exister ou être définie sans l'autre.

⁹ Source : « *La solidarité intergénérationnelle dans les associations : du faire pour au faire ensemble* », France bénévolat, décembre 2010.

¹⁰ « *L'intergénération, une démarche de proximité* », par Mohammed Malki, responsable projets, Les Défis des relations intergénérationnelles : colloque organisé par la Fondation Roi Baudouin, 19 novembre 2008 - Bruxelles – Belgique.

Il existe également des expressions comme trans-, multi- ou pluri- génération ou générationnel pour désigner des types d'actions qui ont en commun l'objectif de sortir des clivages des âges et des générations.

Le terme « intergénérationnel » est pourtant de plus en plus prégnant et présent dans les discours que ce soit au niveau politique, social ou dans les medias. Il oriente aussi de plus en plus l'action et influe sur la manière de penser les projets. En effet, nombre d'élus locaux chargés des « affaires sociales » ou des « retraités et des personnes âgées » ont désormais une délégation finissant par l'expression « ... et du lien intergénérationnel ».

Il est important de rappeler aussi que la notion de « génération » n'a pas la même signification selon que l'on se situe :

- dans le champ de la démographie, où le terme désigne un ensemble d'individus nés au même moment, soit la même année, soit dans le même espace de temps, et qui auront donc le même âge tout au long de leur vie. On parle aussi de cohorte dans ce sens ;
- dans le champ de la sociologie où des classes d'âges sont construites en fonction de l'objet de la recherche,
- ou encore dans le champ de l'histoire qui identifie par « génération » un ensemble d'individus ayant participé ou vécu un événement marquant la conscience publique.

De plus, les limites de chaque groupe d'âge et les frontières entre générations ne sont pas fixes ; elles se transforment en lien avec des évolutions sociales et culturelles.

La transition entre jeunesse et âge adulte est plus longue et marquée par des épreuves d'insertion plus difficiles qu'auparavant (on peut parler de génération « Tanguy » ou « d'adolescents »). Le passage de l'activité à la retraite semble lui-même plus complexe, les salariés âgés se trouvant souvent en difficulté sur le marché du travail et les « jeunes retraités » se sentant souvent encore capables d'activité. Les « seniors » ou les jeunes retraités constituent aujourd'hui la génération pivot : soutien aux parents âgés dans la vie quotidienne et aux enfants dans leur vie et charges familiales.

Du fait de l'allongement de la durée de la vie, quatre et plus rarement cinq générations peuvent cohabiter, ce qui est relativement récent. Cette nouvelle longévité est une chance et un défi pour la société dans son ensemble.

Normalement, ces générations doivent pouvoir se rencontrer en dehors de la sphère familiale, c'est-à-dire dans le travail, l'habitat, les équipements sociaux, culturels et sportifs, les lieux publics, les associations, les syndicats, les partis politiques, bref, dans les différents espaces de la vie sociale.

Or divers facteurs, ainsi que certains clivages et cloisonnements institutionnels et sectoriels peuvent donner l'impression qu'elles coexistent plus qu'elles ne vivent réellement ensemble de manière solidaire. Les générations peuvent, en effet, se côtoyer dans la vie quotidienne sans se rencontrer, et encore moins se lier ni échanger vraiment.

Quels sont les domaines d'action intergénérationnels ?

Cinq types d'activités peuvent être définis au niveau intergénérationnel :

- la rencontre conviviale,
- la transmission d'expériences, de savoir-faire et de mémoire,
- la réalisation commune (artistique, culturelle ou autre),
- la solidarité active en direction de publics en difficulté,
- le « vivre ensemble ».

Pourquoi lier bénévolat et intergénérationnel ?

La dimension intergénérationnelle dans le bénévolat peut s'exercer à différents niveaux :

- entre les bénévoles eux-mêmes, pour un bénévolat plus diversifié, mixte socialement et au niveau des âges ;
- au travers des projets associatifs qui peuvent intégrer des actions intergénérationnelles.

Pour le CESER, l'enjeu est double au niveau de l'intergénérationnel :

- au plan individuel, permettre aux individus de mieux appréhender le parcours de vie, les réalités des âges, leurs différences et leurs continuités ;
- au plan sociétal, rompre avec la culture du « jeunisme » et celle de son opposé, « l'âgisme », facteurs de discrimination et de frustration, favoriser le vivre ensemble, le partage et la solidarité entre les générations.

Cette étude s'appuie essentiellement sur des expériences régionales. Son but est de voir comment on peut développer ces liens intergénérationnels par le bénévolat et au sein du bénévolat. Comment œuvrer pour (quand cela est possible) passer du « faire pour » au « faire ensemble » pour une société plus solidaire, moins cloisonnée entre les générations (enfants/actifs/retraités...) ? Au travers des axes de progrès proposés dans cette contribution, le CESER souhaite éclairer les décideurs institutionnels ou associatifs, afin de favoriser le développement d'actions intergénérationnelles pérennes et de créer les conditions favorables d'un réel vivre ensemble.

II- Éléments de cadrage

Comme le souligne Dan Ferrand-Brechmann, sociologue, « *les bénévoles ont des motivations spécifiques : altruisme, recherche de sens, socialisation, remboursement d'une dette, culpabilité, citoyenneté, joie et plaisir, désir de rester utile au monde...* »¹¹ Les bénévoles peuvent également être directement concernés par la cause pour laquelle ils s'engagent. C'est souvent le cas pour les associations œuvrant dans le champ de la santé (lutte contre le cancer, le sida, la myopathie...). D'autres essaient de résoudre un problème qui n'est pas le leur ou encore revendiquent pour d'autres (droit au logement). Pour Dan Ferrand-Brechmann, on peut ainsi distinguer trois types de motivations qui peuvent se conjuguer :

- des motivations altruistes,
- des motivations instrumentales (être bénévole pour garder un emploi ou en obtenir un),
- des motivations sociales et de satisfaction personnelle (combler un vide, après un deuil par exemple).

Il est important de rappeler, également, qu'il n'existe pas un seul type de bénévole. L'engagement associatif peut, en effet, se réaliser sous différentes formes. Schématiquement, il existe trois natures de missions : les actions dites « de terrain », les responsabilités assumées au sein de l'association (notamment au travers d'une participation à la gouvernance) et les mandats de représentation de l'association (en particulier en matière de dialogue avec la puissance publique). Ainsi, être bénévole peut correspondre à des exercices distincts :

- les actions de terrain représentent toutes les activités opérationnelles d'une association ;
- les responsabilités correspondent à l'ensemble des activités liées à la fonction d'élu au sein de l'association et aux fonctions de pilotage de l'association ;
- les mandats de représentation correspondent aux activités de représentation d'une association aux réunions d'une commission ou d'une instance, notamment publique.

Les structures associatives sont également extrêmement diverses : secteur sportif, culturel, social, humanitaire, éducatif, protection du patrimoine, protection de l'environnement, défense des animaux, etc...

A noter que l'engagement associatif a obtenu le label de Grande cause nationale pour 2014¹². En 2011, c'était la lutte contre la solitude qui avait été retenue pour ce label.

¹¹ « *Le bénévolat aujourd'hui* », Pontault-Combault 17 novembre 2011, 77 Centres Sociaux.

¹² « Grande Cause nationale » est un agrément attribué par concours public chaque année depuis 1977, par le Premier ministre français, à un organisme à but non lucratif ou à un collectif d'associations. Il leur permet, tout au long de l'année, d'organiser des campagnes de générosité publique et de diffuser gratuitement des messages sur les sociétés publiques de télévision et de radio. D'après la circulaire du 20 septembre 2010, « les présidents de ces sociétés déterminent les conditions dans lesquelles ils satisfont à cette obligation ». De plus, « les organismes ayant bénéficié de cette assistance doivent, par la même voie, radiophonique ou télévisée, informer le public du montant des collectes réalisées et de l'affectation des dons ».

Pour mieux cerner les évolutions récentes de l'engagement bénévole, le CESER souhaite apporter quelques éléments législatifs et statistiques.

1- Lois et règlements régissant le bénévolat en France

En France, les associations sont réglementées et structurées par la Loi fondatrice du 1^{er} juillet 1901. L'article 1^{er} définit l'association comme « *la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices* ». ¹³

Certaines règles sont, bien sûr, à respecter, mais elles sont évolutives. L'article 3 stipule que « *Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet* ». ¹⁴ Le caractère licite ou illicite d'une disposition peut changer suivant les périodes. Si le dépôt en Préfecture n'est pas obligatoire, il l'est pour obtenir le statut de personne morale, indispensable à une reconnaissance officielle de l'association. Pour le reste, tout est décidé par l'association et doit être inscrit dans ses statuts.

La Loi du 1^{er} juillet 1901 fonde le droit d'association. C'est le décret du 16 août 1901 qui décrit ce que doivent contenir les statuts de l'association : outre ses objectifs, ils doivent décrire « *les règles d'organisation et de fonctionnement de l'association, ainsi que la détermination des pouvoirs conférés aux membres chargés de l'administration, les conditions de modification des statuts et de la dissolution de l'association* » (art.11-3°). ¹⁵

Lorsque l'association connaît des modifications comme la composition du Bureau, des statuts ou de certaines règles de fonctionnement, les procédures à suivre sont prévues et à notifier en Préfecture. Au fur et à mesure de l'apparition des besoins des bénévoles, la Loi a évolué et s'est enrichie. Les bénévoles, dirigeants d'associations ou membres d'une association, (leur nombre est évalué à 12,7 millions en 2013) ont, progressivement, acquis un certain nombre de droits et de protections : protection sociale, congés et autorisations d'absence, possibilités de remboursement des frais engagés pour la mise en œuvre de leurs activités bénévoles ou compatibilité entre certaines situations et l'exercice d'activités bénévoles. De nombreux sites Internet répondent à toutes les questions que peuvent se poser les bénévoles qui donnent de leur temps dans une association.

La solidarité intergénérationnelle n'apparaît pas en tant que telle dans les Lois et décrets concernant les associations jusqu'en 1999. La Loi du 9 juin 1999 (Loi n° 99-477), visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs, est réaffirmée par la Loi Leonetti du 22 avril 2005 (Loi n° 2005- 370), relative aux droits des malades et à la fin de vie, dont les décrets d'application sont signés le 6 février 2005. La Loi autorise des bénévoles formés et sélectionnés par l'association à laquelle ils appartiennent, à accompagner les malades volontaires en fin de vie.

¹³ Source Légifrance « Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Version consolidée au 09 février 2015 ».

¹⁴ Idem.

¹⁵ Idem.

Ces associations doivent se doter d'une charte et signer une convention type avec les établissements où elles interviennent. Leur rôle est d' « *apporter leur concours à l'équipe de soins* ». ¹⁶ C'est la première fois que la Loi reconnaît officiellement les bénévoles associatifs et leur rôle auprès des malades.

La coopération intergénérationnelle des bénévoles, la solidarité intergénérationnelle comme thème d'actions, l'implication des jeunes et des seniors deviennent officielles et souhaitables. Ainsi, le Rapport MONALISA (MOBilisation NATIONALE contre l'isolement Social des Âgés) est demandé par la Ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'autonomie en 2013. Le Programme MONALISA qui lui fait suite est considéré comme un enjeu de société qui nous concerne tous. De nombreuses associations ont été interrogées : leur expérience dans l'aide aux personnes âgées est ancienne et diversifiée. Le rapport affirme : « *L'ensemble de ces acteurs constate l'impact de l'engagement des bénévoles et son importance pour les personnes âgées isolées mais aussi pour les bénévoles eux-mêmes et plus largement pour leur quartier ou leur commune* ». ¹⁷

L'objectif principal de ce programme est de « *mobiliser la solidarité entre citoyens* », de repérer et d'aider les personnes âgées isolées, en leur permettant de garder leur autonomie et en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale, trois des causes principales d'isolement. Pour cela, le programme qui a un pilotage national dédié s'appuie sur tous ceux et sur toutes les associations qui, localement ou dans les départements, s'occupent déjà des personnes âgées. Il s'agit de susciter et de former des « *équipes citoyennes* » qui devront travailler en réseaux.

Le rapport ayant été remis en juin 2013, une phase de lancement, d'information, de construction des réseaux et d'articulation avec les équipes, institutions et territoires volontaires est indispensable. Une fois le programme mis en place, une phase d'évaluation est également prévue. Il faudra aussi articuler MONALISA avec la Loi d'adaptation au vieillissement (adoption définitive prévue fin 2015).

En effet, le projet de Loi d'adaptation de la société au vieillissement a été adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, le 1^{er} octobre 2014. Il prévoit, dans son axe 2, « Adapter », de « *Reconnaître l'engagement citoyen des âgés et développer à tous les niveaux les échanges intergénérationnels* » (point 8) : volontariat civique senior, grand-parentalité active, initiatives de transmission intergénérationnelle et dynamique mémorielle. Il est intéressant de constater que les textes législatifs et les rapports officiels font de plus en plus référence au bénévolat, associatif en particulier.

En Indre-et-Loire, depuis un an, le Conseil général a souhaité fédérer les acteurs qui luttent contre l'isolement des personnes âgées sur le territoire et a, ainsi, proposé aux associations d'accompagnement des personnes âgées de se regrouper au sein d'équipes citoyennes Monalisa ». Il s'agit de mailler davantage le département, repérer les zones blanches, où l'accompagnement des personnes âgées est insuffisant, afin d'y remédier. De même, depuis le mois de septembre 2015, des « équipes citoyennes Monalisa » commencent à se mettre en place dans l'Indre.

¹⁶ Idem.

¹⁷ Source site internet du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

2- Quelques chiffres sur le bénévolat en France et en région Centre-Val de Loire

a. En France

La dernière enquête de France Bénévolat¹⁸ souligne l'investissement croissant des Français dans des activités bénévoles. Ainsi, en France, en 2013, on comptait 16 millions de bénévoles dont 12,7 millions au sein du monde associatif, soit 12 % de plus qu'en 2010. Issue d'un sondage mené par l'IFOP¹⁹, cette étude permet d'observer les tendances par rapport aux précédents résultats de 2010 sur le bénévolat.

Des bénévoles de plus en plus nombreux contrairement à une idée largement répandue...

	2010	2013	Evolution
Bénévoles associatifs	11 300 000	12 700 000	+12 %
Bénévolat direct	7 400 000	9 700 000	+31 %
Bénévolat dans d'autres organisations	4 500 000	4 200 000	-6 %
Nombre total de bénévoles	18 300 000	20 900 000	+14 %

NB : Les répondants peuvent avoir plusieurs formes d'engagement, il y avait donc possibilité de réponses multiples. La somme des différentes catégories d'engagement est donc supérieure au nombre total de bénévoles.

	2010	2013	Evolution
Taux d'engagement dans le bénévolat associatif	23 %	24,5 %	+1,5 point
Taux d'engagement bénévole en France	36 %	40,3 %	+4,3 points

Ainsi, on enregistre une augmentation de 14 % du nombre de bénévoles en trois ans, toutes formes de bénévolat confondues.

Un bénévolat qui évolue avec une nette croissance du bénévolat de proximité

L'étude distingue trois types de bénévolat : au sein du secteur associatif, dans d'autres organisations (syndicales, politiques...) et le bénévolat direct ou de proximité. Ce dernier progresse nettement en 2013 (+31 % par rapport à 2010) et, dans un contexte de crise, plus de 7 millions de personnes expriment directement et concrètement leur solidarité vis-à-vis des autres.

A noter l'extrême difficulté à transformer ce premier niveau de solidarité en une implication collective durable, via des projets associatifs, puisque le pourcentage de bénévoles qui se disent engagés toute l'année (donc « réguliers ») baisse nettement.

On serait passé, selon France Bénévolat, d'un bénévolat d'action à un bénévolat de projet, tendance qui s'accélérerait, avec peut-être un refus de ce qui pourrait apparaître comme une forme « d'embrigadement ».

¹⁸ Source : « La situation du bénévolat en France en 2013 », Etude menée par France Bénévolat à partir d'une enquête IFOP, et avec le soutien du Crédit mutuel.

¹⁹ IFOP : Institut français d'opinion publique.

Pour France Bénévolat et au regard de cette évolution, les associations doivent, pour se renouveler, s'interroger sur la manière d'intéresser les bénévoles directs à l'engagement associatif, les jeunes étant en moyenne plus attirés par le bénévolat informel.

Si c'est « le bénévolat direct » qui a le plus augmenté au cours des trois dernières années, le bénévolat associatif augmente également : + 1 400 000 en chiffres absolus, + 12 % en progression relative et + 1,5 point en progression du taux d'engagement dans le bénévolat associatif des Français de 15 ans et plus.

Les secteurs social et caritatif comptent près d'un tiers des bénévoles (31 %), viennent ensuite les associations de loisirs (25 %) et sportives (23 %), enfin culturelles (15 %).

Jusqu'à présent, les autres enquêtes laissaient penser que la progression du nombre de bénévoles associatifs n'augmentait pas plus vite que la progression du « stock » d'associations. Il y a donc une légère progression du nombre moyen de bénévoles par association, puisqu'en 3 ans, on estime que la progression des associations est d'environ 100 000 (maintenant 1 300 000 contre 1 200 000 il y a 3 ans, soit une progression de 8 %).

Un bénévolat qui doit faire face à certaines difficultés malgré tout

Le bénévolat est en plein essor en France. Néanmoins, il rencontre un certain nombre de difficultés qui tiennent avant tout à la formation des bénévoles. En effet, selon une étude menée par Edith Archambault et Viviane Tchernonog²⁰, « *le développement des associations s'inscrit dans un mouvement de professionnalisation qui conduit les associations à rechercher des bénévoles ayant la formation ou les compétences spécifiques nécessaires à la mise en place de leur projet : la volonté élevée et croissante d'engagement bénévole de nos concitoyens va de pair avec des difficultés signalées de façon récurrente par les associations pour trouver et conserver les bénévoles ayant les qualifications nécessaires pour répondre à leur professionnalisation croissante* ».

Par ailleurs, la mobilité plus importante des bénévoles, souvent qualifiée de « zapping », trouve, selon cette même étude, son origine dans des évolutions sociétales : « *les nouveaux bénévoles ont désormais tendance à souhaiter maîtriser leur parcours de bénévole, en diversifiant leurs expériences, en choisissant leurs secteurs d'intervention, en demandant à être plus proches de la définition du projet de l'association et de sa mise en place* ».²¹

²⁰ Source : « Quelques repères sur les associations en France aujourd'hui », Edith Archambault et Viviane Tchernonog, Centre d'économie de la Sorbonne – CNRS – université de paris 1 Panthéon-Sorbonne.

²¹ Idem.

Les jeunes et les actifs s'engagent davantage qu'auparavant

Entre 2010 et 2013, les associations connaissent un léger rajeunissement des bénévoles, même si le taux d'engagement s'avère plus fort chez les plus de 65 ans.

	Global 2010	Global 2013	Evolu- tion	Hommes 2010	Hommes 2013	Evolu- tion	Femmes 2010	Femmes 2013	Evolu- tion
15 /35 ans	2 500 000	3 300 000	+32 %	878 619	1 386 669	+58%	1 638 506	1 946 202	+19 %
35/64 ans	5 000 000	5 500 000	+10 %	2 873 322	2 651 700	-8%	2 208 421	2 894 975	+31 %
65 ans +	3 800 000	3 900 000	+5 %	1 804 731	2 189 477	+21%	1 947 210	1 678 599	-14 %
Total	11 300 000	12 700 000	+12 %	5 500 000	6 200 000	+13%	5 800 000	6 500 000	+12 %

En effet, on note une plus faible progression de l'engagement chez les + 65 ans avec +5 %. Ce sont les jeunes qui tirent la progression globale avec +32 %. Le taux d'engagement des femmes reste un peu supérieur à celui des hommes.

En 2013 et comme par le passé, l'engagement associatif concerne tout d'abord les plus diplômés : 27 % des bénévoles disposent d'un niveau de formation Bac+2 et 33 % d'un diplôme supérieur. Dans cette étude, il est également souligné que la situation familiale influence peu l'exercice d'une activité bénévole. Par contre, le manque de temps représente le principal frein à l'engagement bénévole.

b. En région Centre-Val de Loire

Sources : site Internet du Mouvement Associatif Centre (ex CPCA²²), site internet de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) de la région Centre-Val de Loire et site Internet www.recherches-solidarites.org

La région Centre-Val de Loire est la 10^{ème} de France en nombre de création d'associations et la 11^{ème} des 22 régions métropolitaines²³ en pourcentage du nombre d'habitants... Pour une estimation nationale de l'ordre de 1 300 000 associations en France, la région Centre-Val de Loire pourrait comporter entre 45 000 et 49 000 associations en activité (il ne faut pas oublier que nombre d'associations sont « dormantes »), sachant qu'environ 80 000 associations y ont été créées depuis 1901²⁴.

En 2008, selon les sources INSEE, la Région Centre-Val de Loire compte 7 254 associations employeurs soit 8,4 % des établissements employeurs de la région.

Le nombre de salariés employés dans le secteur associatif est de 61 279 pour un total de 49 909 ETP (Equivalent Temps plein) et représente 1,2 milliard de rémunérations brutes distribuées.

²² CPCA : Conférence Permanente des Coordinations Associatives.

²³ Nota Bene : ces données ont été collectées avant que le nombre de Régions métropolitaines ne soit réduit à 13

²⁴ Source : site internet de la DRJSCS Centre.

Le Mouvement Associatif de la région Centre-Val de Loire (ex Conférence Permanente des Coordinations Associatives- CPCA) estime à partir de l'enquête IFOP que le nombre de bénévoles se situerait dans une fourchette comprise entre 370 000 et 420 000.

En tenant compte des engagements pluriels de nombre d'entre eux (un peu plus de 40 %), on parvient à une moyenne, inchangée depuis des années, de 13 à 14 bénévoles par association. Sur cette base actualisée, « Recherche et solidarité » souligne que l'on peut estimer entre 470 000 et 510 000, le nombre de bénévoles dans les associations de la région Centre-Val de Loire, en 2013.

Au vu de la dernière enquête IFOP qui révèle en revanche un changement radical depuis 2010, quant à la proportion de bénévoles intervenant régulièrement, au moins une fois par semaine (passée de 55 % à 44 %), on peut estimer, en région Centre-Val de Loire, que la fourchette peut être nettement révisée et se trouverait comprise entre 188 000 et 204 000 bénévoles.

En conclusion, le CESER regrette que le bénévolat informel ou direct (plus qualitatif) ne soit pas mieux évalué, tant au niveau national qu'au niveau régional. En effet, la dernière étude consacrée à ce sujet date de 2003.²⁵

3- Les liens intergénérationnels en Europe, en France et en région Centre-Val de Loire : quelle réalité ?

Les équipements sociaux et culturels collectifs qui ont vocation à être ouverts à tous publics (maisons de quartier, centres culturels, bibliothèques, médiathèques, espaces publics numériques...) sont de fait souvent centrés sur les jeunes en raison de la spécialisation des professionnels, souvent moins bien formés pour travailler avec des publics de tous âges, notamment seniors. Il en est ainsi des écoles, de certains services sociaux, de centres d'animation, de loisirs... A noter, toutefois, que certains équipements, tels que des centres sociaux, ont inscrit la dimension intergénérationnelle dans leurs projets associatifs.

Par ailleurs, la segmentation des politiques publiques aboutit à une offre de services publics ou de services au public conçue bien souvent encore en fonction de publics ciblés où la catégorie d'âge est sous-jacente et parfois déterminante. Cette segmentation sépare plus qu'elle n'intègre les générations.

De plus, la spécialisation des lieux collectifs de loisir et/ou d'hébergement (établissements pour personnes âgées, maisons d'enfants à caractère social, centres d'accueil de l'Aide sociale à l'enfance, maisons de jeunes et de la culture, foyers de jeunes travailleurs) peut aussi être un frein à ce lien entre les générations, même si ceux-ci répondent à des besoins spécifiques.

Les associations, pourtant les mieux placées pour construire des modes d'actions collectives et intergénérationnelles, ne sont pas à l'abri de cette segmentation, leur action étant souvent orientée

²⁵ « Les services informels entre ménages : une dimension méconnue du bénévolat », Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, Économie et statistique n° 368, INSEE, 2003.

vers tel ou tel public en fonction de leur âge (enfants, adolescents, jeunes majeurs, femmes, personnes âgées, migrants, allocataires sociaux...).

De ce fait, les générations partagent rarement les mêmes temps et espaces sociaux. A cela, il faut ajouter des préjugés sur les âges qui renforcent ces clivages entre les générations.

a. Qu'est-ce qu'un projet intergénérationnel ?²⁶

L'intergénération est une démarche d'action collective qui vise, volontairement et explicitement, à favoriser les liens réciproques entre les âges et les générations. Bien souvent, l'intergénération est associée au rapprochement de personnes âgées avec des enfants ou des jeunes. Or cela ne se limite pas à la mise en relation de deux générations uniquement. D'autres combinaisons existent et sont possibles :

1. l'intergénération entre des générations mitoyennes (n/n+1)
2. l'intergénération avec des générations alternées (n/n+2 ou n/n+3 ou n+2/n+4)
3. l'intergénération avec des générations mitoyennes et alternées

Les projets ciblant deux générations alternées (2) sont les plus nombreux : enfants et personnes âgées, enfants ou adolescents et seniors. Ils sont aussi les plus aisés à réaliser. Les autres configurations (1 et 3) sont plus rares alors même que les enjeux sont tout aussi importants pour le cas de générations mitoyennes : enfants ou jeunes/adultes parents (soutien à la parentalité) ; seniors/personnes âgées (rapport à l'âge, au corps, soutien dans la vie quotidienne), adultes en âge d'activité/seniors (rapport au travail et à la retraite). A noter que la génération des adultes actifs est le plus souvent absente dans les projets du fait de leurs contraintes « temporelles » et professionnelles.

Nombre d'associations prévoient tout de même des actions intergénérationnelles visant notamment les familles. C'est le cas en particulier dans le champ sportif, environnemental, etc. avec le développement d'activités favorisant la pratique entre adultes (parents ou grands-parents) et enfants.

²⁶ Source : « *L'intergénération, une démarche de proximité* », Mohammed Malki, responsable projets, Communication : « Les Défis des relations intergénérationnelles », Colloque organisé par la Fondation Roi Baudouin, 19 novembre 2008 - Bruxelles –Belgique.

b. La solidarité intergénérationnelle en Europe²⁷

La question de la solidarité intergénérationnelle est aujourd'hui présente dans tous les pays européens. Elle a tout d'abord émergé en Suède, premier pays européen à s'être emparé de la question, dès la fin du XX^{ème} siècle. Elle reste le pays en pointe pour la promotion des liens intergénérationnels. Tous les autres pays d'Europe ont, progressivement, été confrontés à ce problème et ont cherché des solutions, chacun avec ses spécificités et ses habitudes culturelles.

Selon l'étude réalisée par France Bénévolat intitulée « *La solidarité intergénérationnelle en Europe : Comparaisons entre l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la Suède* » (2012), la solidarité intergénérationnelle et intrafamiliale reste très prégnante en Italie. En Allemagne, si la solidarité familiale reste très forte, cette solidarité repose beaucoup sur un système associatif déjà ancien et très bien organisé. En Belgique, sont présents solidarité intrafamiliale et rôle actif des associations, mais la politique intergénérationnelle est surtout portée par les Régions et les Communautés. La Suède, pays moteur, semble compter moins sur la solidarité familiale que sur « l'Etat providence », qui reste le modèle social.

À un degré ou à un autre, tous sont touchés par la diminution du taux de natalité et de l'indice de fertilité, à l'exception de la France et de l'Irlande, par l'augmentation rapide du ratio des retraités par rapport aux actifs et par l'allongement de la durée de vie due, essentiellement, aux progrès de la médecine et à l'amélioration des conditions de vie. La violence et la persistance de la crise économique les ont contraints à réformer leurs systèmes de retraite, souvent à plusieurs reprises, lors des vingt dernières années. Le rôle des associations a été déterminant, car ce sont elles qui ont poussé les pouvoirs publics à s'intéresser à ce problème qui devenait incontournable. S'est alors posée la question du vieillissement actif : comment garder les personnes retraitées actives en leur offrant des possibilités de prolonger leur vie professionnelle ou en leur offrant des activités, utiles à la société, qui leur permettent de continuer à y jouer un rôle actif ? Cette utilité sociale les aide, dans la plupart des cas, à rester en bonne santé. Pour que les personnes retraitées et les jeunes actifs vivent en harmonie, il faut faire disparaître la fracture entre eux et détruire les stéréotypes sur la jeunesse et la vieillesse, encore trop présents, en particulier en France.

²⁷ Sources :

- « *La solidarité intergénérationnelle en Europe : Comparaisons entre l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la Suède* », Etude de France-Bénévolat par E.Palaric et A.Dufour à l'occasion de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle 2012.
- « *Bénévolat et solidarité intergénérationnelle* », Rapport Eurobarometer 75.2 Octobre 2011, Sondage commandité par le Parlement européen et coordonné par la Direction générale Communication. Unité de suivi de l'opinion publique.

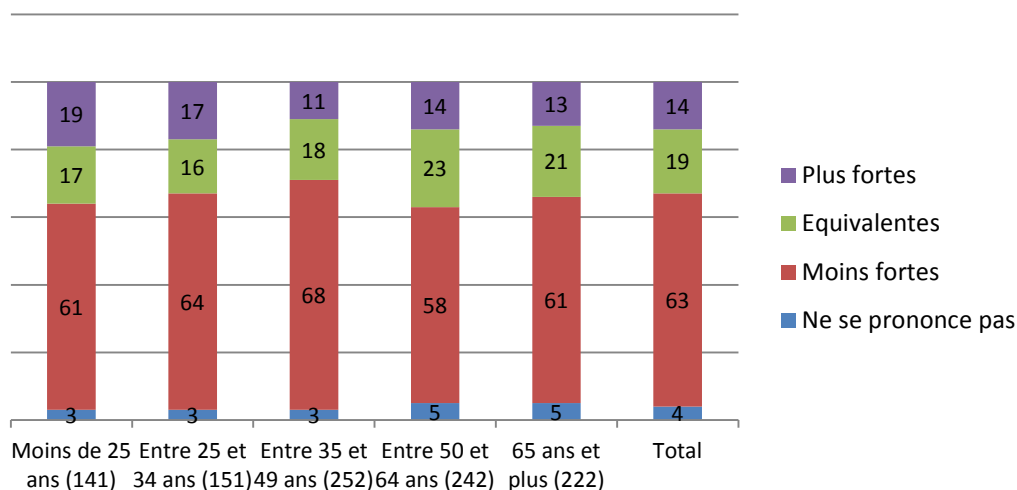
c. Les Français et l'intergénérationnel

Avertissement : En l'absence de données statistiques spécifiques aux relations intergénérationnelles, le CESER a dû se tourner vers une étude nationale réalisée par TNS Sofres à la demande de l'Ircantec, intitulée « *Les Français et l'intergénérationnel* », réalisée fin 2013. Le CESER tient à alerter le lecteur sur le fait qu'il s'agit d'un sondage et que les résultats obtenus sont à prendre comme un éclairage, avec les limites inhérentes à tout sondage. La faible observation statistique des relations intergénérationnelles en France ne permet pas de s'appuyer sur des données fiables ou incontestables.

Selon cette enquête²⁸ réalisée auprès d'un panel représentatif de Français afin de mieux cibler à la fois les besoins et attentes d'un « vivre ensemble », deux tiers des Français estiment que les relations entre générations sont moins fortes qu'il y a 20 ans ; un jugement consensuel, quel que soit l'âge.

Pensez-vous qu'aujourd'hui, les relations entre générations sont plus fortes, équivalentes ou moins fortes qu'il y a 20 ans ?

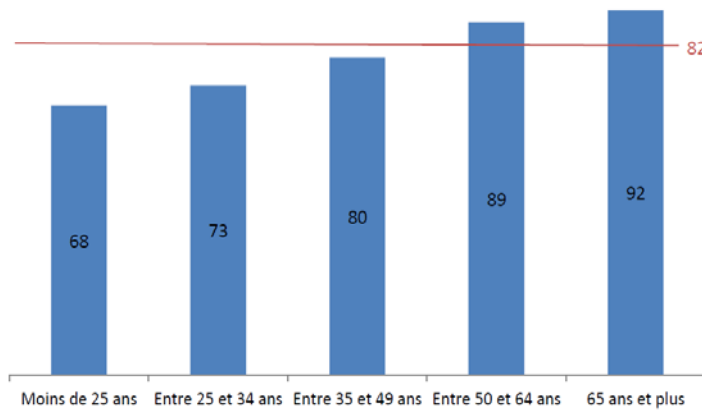
Base : Ensemble (1 007)



Source : « *Les Français et l'intergénérationnel* », TNS Sofres pour l'Ircantec.

²⁸ L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 1 007 individus âgés de 15 ans et plus. La représentativité a été assurée par la méthode de quotas (sexe, âge, PCS du chef de famille), après stratification régions x habitat. Les interviews ont été faites par téléphone du 20 au 27 novembre 2013.

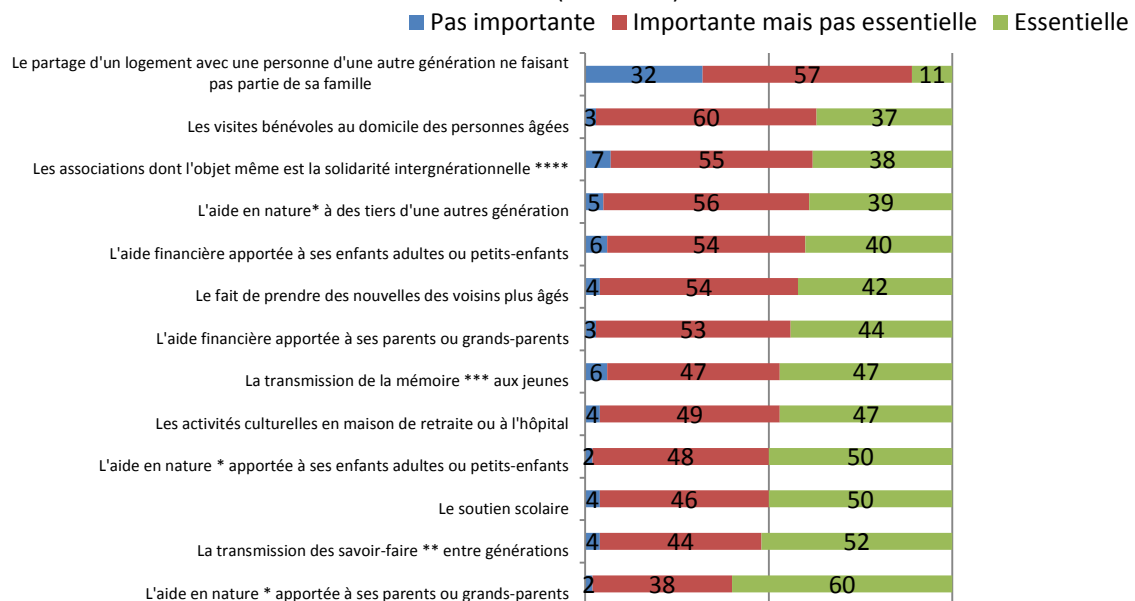
Participez-vous ou avez-vous déjà participé à l'une des activités de solidarité intergénérationnelle suivantes ?
Base : Ensemble (1 007)



Source : « Les Français et l'intergénérationnel », TNS Sofres pour l'Ircantec.

82 % des Français participent actuellement à une activité de solidarité intergénérationnelle. Les activités jugées essentielles par une majorité de Français sont l'aide en nature apportée à ses parents ou enfants, la transmission des savoir-faire et le soutien scolaire. Notons que le partage d'un logement est perçu comme peu important par un tiers d'entre eux. Les activités auxquelles les Français ont largement participé sont l'aide en nature aux aînés et le fait de prendre des nouvelles des voisins plus âgés.

Les activités de solidarité intergénérationnelle suivantes vous semblent-elles essentielles, importantes mais pas essentielles ou pas importantes dans la société française aujourd'hui ?
Base: Ensemble hors NSP (963-1 007)



* Services domestiques, soins, aides à la vie quotidienne...

** exemple : donner des cours d'informatique à des personnes âgées

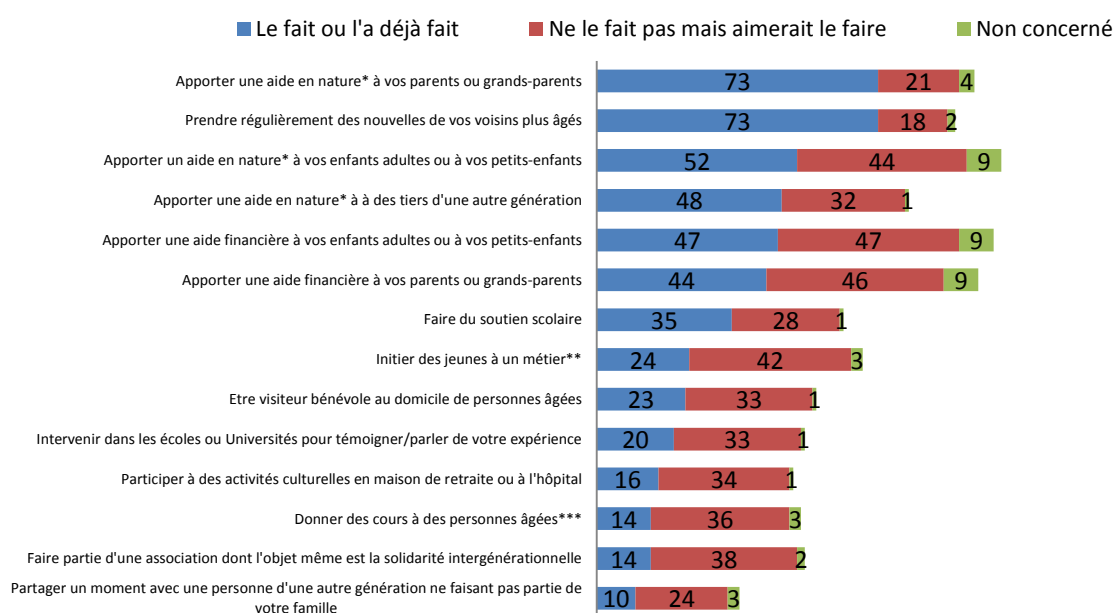
*** exemple : intervenir dans des écoles pour témoigner de son expérience

**** exemples : Les Petits Frères des Pauvres, Lire et Faire Lire...

Source : « Les Français et l'intergénérationnel », TNS Sofres pour l'Ircantec.

Participez-vous ou avez-vous déjà participé à l'une des activités de solidarité intergénérationnelle suivantes ?

Base : Ensemble hors non concernés (912-997)



* services domestiques, soins, aides à la vie quotidienne...

** en dehors du cadre professionnel

*** informatique, musique...

Source : « Les Français et l'intergénérationnel », TNS Sofres pour l'Ircantec.

On note toutefois des différences selon les âges quant à la participation à ces activités intergénérationnelles. Ainsi, les activités qui attirent davantage les plus jeunes (moins de 35 ans) sont les suivantes :

- Initier des jeunes à un métier : 76 % des moins de 35 ans interrogés le font, l'ont déjà fait ou aimeraient le faire (vs 65 % pour l'ensemble des Français) ;
- Faire du soutien scolaire : 71 % (vs 63 %) ;
- Donner des cours à des personnes âgées (informatique, musique...) : 65 % (vs 50 %)
- Intervenir dans des écoles ou universités : 54 % (vs 53 %).

Les plus jeunes aspirent à des activités qui touchent à la transmission des savoirs et aux échanges en matière d'éducation et d'apprentissage.

Les activités que réalisent davantage les personnes âgées de 50 ans ou plus sont les suivantes :

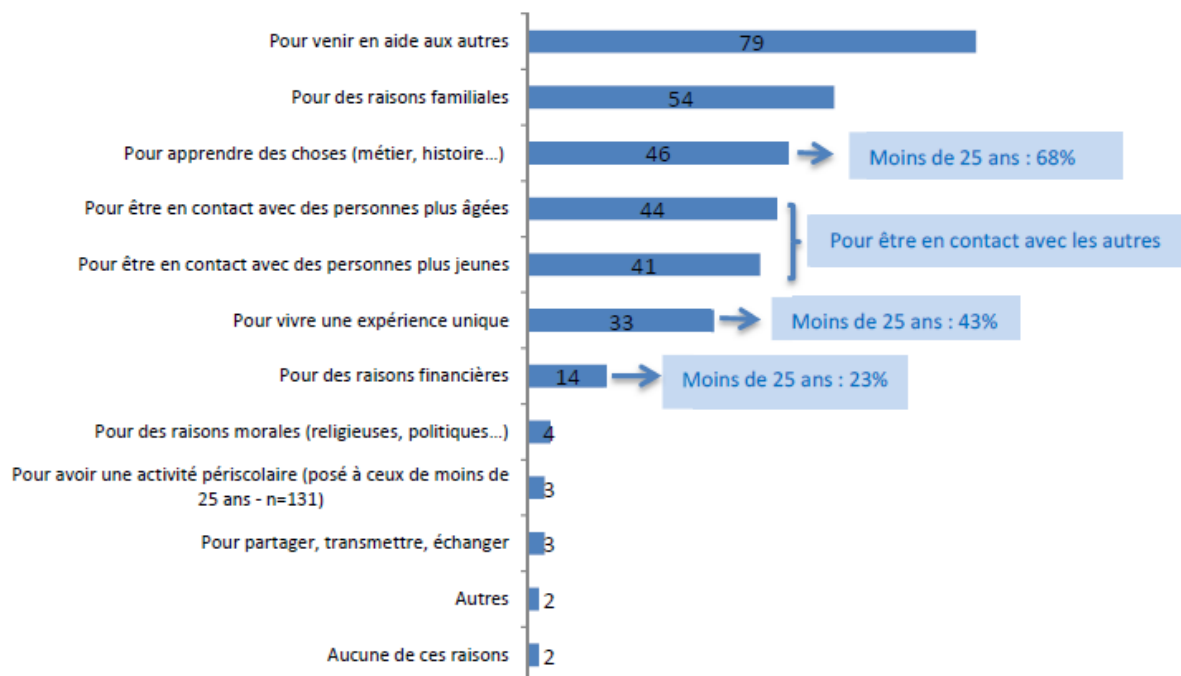
- Prendre régulièrement des nouvelles des voisins plus âgés : 83 % des personnes âgées de 50 ans ou plus le font actuellement ou l'ont déjà fait (vs 73 % pour l'ensemble des Français) ;
- Apporter une aide en nature à ses enfants : 79 % (vs 52 %) ;
- Apporter une aide financière à ses enfants : 76 % (vs 47 %).

Les plus âgés sont davantage dans le présent (ils participent déjà à ces activités) et dans l'entraide avec leurs cercles de proximité (famille et voisins).

D'une manière générale, la volonté d'entraide apparaît comme la première raison de s'engager.

Qu'est-ce qui vous a incité à vous engager dans ce type d'aides ?

Base : Ont participé à au moins une activité intergénérationnelle (974)



Source : « Les Français et l'intergénérationnel », TNS Sofres pour l'Ircantec.

Les freins

Le panel interrogé a également fait part des activités de solidarité intergénérationnelle qu'il ne souhaite pas faire. Ce qui a le plus rebuté est le fait de partager un logement avec un tiers (66 %). Là encore on note quelques nuances entre les personnes les plus âgées et les personnes les plus jeunes.

En effet, les activités auxquelles les personnes âgées souhaitent encore moins participer (65 ans ou plus) sont les suivantes :

- Partager un logement avec un tiers : 73 % des personnes âgées de 65 ans ou plus n'ont pas envie de le faire (vs 66 % pour l'ensemble des Français) ;
- Participer à des activités culturelles en maison de retraite : 62 % (vs 49 %) ;
- Initier des jeunes à un métier : 47 % (vs 35 %) ;
- Intervenir dans des écoles ou universités : 60 % (vs 47 %) ;
- Faire partie d'une association intergénérationnelle : 58 % (vs 48 %) ;
- Faire du soutien scolaire : 46 % (vs 37 %).

L'activité qui attire le moins les plus jeunes (moins de 25 ans) consiste à prendre régulièrement des nouvelles des voisins plus âgés : 18 % des personnes âgées de moins de 25 ans n'ont pas envie de le faire (vs 9 % pour l'ensemble des Français). Les plus jeunes sont moins réfractaires (ou plus disponibles ?) pour participer à des activités de solidarité.

De manière globale, le manque de temps est le premier frein à l'engagement dans des activités intergénérationnelles... mais l'absence de véritable volonté de s'engager (« ce n'est pas une priorité », « n'en a pas envie ») vient juste après. Mais selon ce même sondage, plus de 8 Français sur 10 déjà engagés dans des activités intergénérationnelles déclarent vouloir continuer à le faire. Ils sont même 4 sur 10 à vouloir certainement le faire.

III- La dimension intergénérationnelle au sein du monde associatif et entre les bénévoles eux-mêmes

La question de la mixité intergénérationnelle se pose aussi au sein des effectifs bénévoles des associations. En effet, le renouvellement des effectifs bénévoles interroge le monde associatif, particulièrement au niveau des dirigeants. A travers cette partie, le CESER a souhaité mettre en avant les motivations des différentes tranches d'âge à s'engager mais aussi les freins rencontrés afin de faire émerger quelques recommandations pour favoriser cette mixité intergénérationnelle des bénévoles.

1- Motivation et freins à l'engagement bénévole selon les âges de la vie

a. L'engagement des jeunes

Pour cette partie, le CESER s'est appuyé sur l'étude réalisée par l'UNAF²⁹ intitulée « *L'engagement des jeunes comme bénévoles : perception des jeunes bénévoles et de leurs parents* » (étude qualitative n°7-2, décembre 2013).

La méthodologie retenue dans le cadre de cette étude a été la suivante :

- 6 réunions de groupe réunissant 7 à 12 jeunes chacune, de 18 à 25 ans, d'une durée de 2h30, 3 réunions à Paris (jeunes habitant en Ile-de-France) et 3 à Caen (jeunes habitant en Basse-Normandie) ;
- 2 réunions de groupe de parents de jeunes bénévoles réunissant 8 parents chacune, d'une durée de 2h30 : 1 réunion à Paris (parents habitant en Ile de France), 1 réunion à Caen (parents habitant en Basse-Normandie).

Soit au total :

→ 51 jeunes bénévoles, dont 2/3 étudiants (tout type d'études), 1/3 en emploi ou en recherche d'emploi ou en service civique. Les Catégories Socio Professionnelles (CSP) de leurs parents étaient par ailleurs variées.

→ 16 parents de jeunes bénévoles, de CSP variées.

Les jeunes interrogés dans le cadre de cette étude étaient engagés dans :

- **des mouvements de jeunesse pour 17 d'entre eux** principalement dans des associations de scoutisme qui favorisent la transmission par les pairs et l'accompagnement des jeunes par d'autres jeunes (5 éclaireurs, 11 scouts, 1 jeunesse ouvrière chrétienne) ;
- **des associations étudiantes pour 18 jeunes** : associations œuvrant dans les domaines suivant : prévention santé (4), sports (1), fondation pour la ville (3), enseignement aux personnes incarcérées (4), bureau des élèves (2), culture (1), radio étudiante (1), Union des étudiants juifs de France (1), point rencontre jeunes (1)... ;

²⁹ UNAF : Union Nationale des Associations Familiales.

- **des associations caritatives pour 16 jeunes** : 1 de l'association Amathula (aide alimentaire), 1 de l'association « Les petits bouts de choux » (soutien scolaire), 1 de l'association « Nantes ma cité », 1 au Restaurants du Cœur, 1 au Secours catholique, 1 au Secours Populaire, 3 à la Croix Rouge, 1 au sein du foyer Soleil (accueil de personnes handicapées), 2 pour Action contre la faim, 1 pour l'association Pélican (prévention santé), 1 de l'association Ti'Mamaille (internat à Madagascar, 2 pour Handi Chien).

Les jeunes bénévoles rencontrés sont concrètement engagés :

- **dans des actions auprès d'enfants, d'adolescents** : l'encadrement d'enfants, d'adolescents, (bénévoles scouts), le soutien scolaire, avec généralement un volet d'ouverture culturelle ou ludique (bénévoles associations étudiantes), les missions humanitaires auprès d'enfants à l'étranger (bénévoles scouts, bénévoles associations étudiantes) ;
- **dans des actions auprès d'étudiants ou de jeunes** : via la sensibilisation d'autres étudiants ou de lycéens à des problématiques sociétales, sociales ou de santé (bénévoles associations étudiantes), ou encore l'animation des jeunes du quartier (bénévoles associations étudiantes) ;
- **dans des actions auprès d'adultes en difficulté** : des personnes handicapées, des personnes âgées, des prisonniers, des SDF, des chômeurs (bénévoles scouts, bénévoles associations étudiantes et bénévoles associations caritatives), du secourisme (bénévoles associations caritatives) ;
- **dans l'animation culturelle** : bénévoles associations étudiantes ;
- **dans des collectes** d'argent, de nourriture dans les magasins, de vêtements,... (bénévoles associations caritatives) ;
- **dans la gestion ou la gouvernance d'associations** : expérience au sein de l'instance régionale ou nationale (pour les Eclaireurs de France) (bénévoles scouts).

Les jeunes confirment la dimension familiale de l'engagement car souvent ils poursuivent, même si ce n'est pas dans la même association, l'engagement d'un de leurs proches. Leurs engagements se portent, par ailleurs, assez naturellement sur des domaines qui les motivent et les concernent en priorité, c'est-à-dire en lien avec leur futur métier, et ceci d'autant plus facilement que les associations sont présentes dans les universités, les écoles supérieures. L'engagement est souvent vécu comme un retour face à ce que les jeunes ont eux-mêmes reçu.

Les jeunes rencontrés ne pensent pas pouvoir révolutionner la société actuelle, mais leur engagement leur donne le sentiment de pouvoir la faire évoluer en douceur. Cet engagement permet aussi une certaine reconnaissance sociale et familiale.

Certains éléments leur apparaissent cependant comme difficiles à vivre :

- la surcharge de travail : les jeunes ont des difficultés à doser leur engagement,
- les responsabilités, parfois trop grandes, sans soutien d'adultes,
- la difficulté de l'action elle-même, les imprévus stressants,
- les difficultés inhérentes à toute action collective et aux relations humaines : l'impression du manque d'efficacité des autres bénévoles, de la structure, ou du faible engagement des autres bénévoles, la difficulté à se faire entendre et le sentiment d'impuissance,
- la hiérarchie adulte / jeune trop rigide, voire l'autoritarisme, alors qu'on attend, en tant que bénévole, des relations d'égal à égal,

- l'investissement au plan local ou au plan national dans le mouvement en perdant le lien avec le terrain,
- le choc de la confrontation directe avec la misère (évoqué par les jeunes mais aussi par les parents). La culpabilité de ne pas en faire assez et l'expérience de l'impuissance, des limites de l'action et de ses propres limites,
- le poids de l'administratif et du réglementaire, parfois antinomique avec la mission, sans aucun sens, qui ne donne pas une bonne image du monde professionnel et des politiques qui font les lois,
- le mépris ou le dénigrement de la part de l'opinion publique.

Pour conclure, selon cette étude de l'UNAF, les jeunes sont prêts à devenir bénévoles là où ils se sentent en capacité d'aider, d'apporter, d'être utiles : la vie quotidienne (manger, dormir...), l'alphabétisation, l'accompagnement des enfants...

Outre cette étude nationale, le CESER a souhaité explorer l'engagement particulier des jeunes au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire en s'appuyant sur deux auditions réalisées auprès du CRAJEP Centre³⁰ et de la Ligue de l'enseignement.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire, un tremplin vers l'engagement

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire interviennent au nom d'un principe de solidarité, en favorisant la réciprocité des échanges, l'engagement et les initiatives des jeunes, la mixité des publics... La plupart de ces associations favorisent le renouvellement régulier de leurs instances dirigeantes et l'accès des jeunes à celles-ci. Elles ont donc pour vocation l'implication de tous aux décisions qui les concernent. Elles promeuvent des méthodes d'éducation active et participative et/ou l'éducation par les pairs.

Ainsi, Familles Rurales Centre (adhérente au CRAJEP Centre) développe des projets associatifs, facteurs d'intégration des jeunes. Son projet national facilite leur intégration dans la vie associative, leur accompagnement, le renouvellement des bénévoles et la mixité intergénérationnelle.

De même, la FRMJC Centre (Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture) met en œuvre des projets participatifs impliquant jeunes et familles dans la gestion des MJC et des centres sociaux.

Par ailleurs, le CESER a souhaité mettre en avant une modalité particulière d'engagement des jeunes en présentant le dispositif des junior associations, en s'appuyant notamment sur un exemple régional (« la Guilde du jeu », Junior Association rattachée au secteur jeunesse de la communauté de communes Val de Cher Controis dans le Loir-et-Cher, à Fougères-sur-Bièvre).

³⁰ CRAJEP : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire.

Les Junior Associations, une opportunité d'engagement pour les jeunes de moins de 18 ans

Cf. annexes pour la liste des Junior Associations existantes en région Centre-Val de Loire

La Junior Association est un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Le dispositif permet ainsi de se regrouper sous une forme associative simplifiée et de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet. Pour créer une Junior Association, plusieurs critères liés au fonctionnement du dispositif comme aux valeurs du Réseau national des Junior Associations sont à respecter :

- composer un groupe d'au moins deux jeunes mineurs, sans aucune autre limite de nombre ;
- désigner au minimum deux représentants, obligatoirement mineurs à la date de l'habilitation ;
- s'acquitter d'une cotisation de 15 € par an (à partir du 1er juin 2014) pour rejoindre le RNJA31 et participer à son action ;
- le projet doit être porté par les jeunes ;
- le fonctionnement de la Junior Association doit être démocratique.

Aucun animateur ou professionnel, aucun élu d'une collectivité ou d'une association, aucune personne ressource, parents, adultes, ne peut être membre ou représentant de la Junior Association. En revanche, la Junior Association peut demander à être épaulée par un Accompagnateur local. Il s'agit d'un adulte de confiance que les membres de la Junior Association choisissent et sollicitent, en cas de besoin, dans leur démarche de projet.

La Junior Association n'est créée qu'au terme d'une procédure d'habilitation valable pour une année scolaire et renouvelable chaque année.³² Cette procédure permet de vérifier que le projet présenté est bien à l'initiative du groupe de jeunes, qu'ils en ont le contrôle effectif et qu'il comporte une dimension associative à but non lucratif.

La Guilde du jeu : Junior Association de Fougères-sur-Bièvre (Loir-et-Cher)

N.B : L'intérêt du CESER s'est porté sur cette Junior Association car la dimension intergénérationnelle était clairement affichée dans ses objectifs, lors de sa création. C'est ce qui en fait l'originalité car la plupart des Junior Associations créées par des jeunes en région Centre-Val de Loire sont plus axées sur des projets de voyages, humanitaires ou culturels, pour les jeunes eux-mêmes.

Suite à la tenue en 2007, de la première fête du Jeu à Contres, plusieurs jeunes ont exprimé le souhait de pouvoir se retrouver et partager leur goût pour les jeux de société. Ainsi, en 2009 et dans ce but, ces jeunes âgés de 13 à 15 ans et originaires de Fougères-sur-Bièvre ont constitué, à l'aide d'un adulte les accompagnant dans leurs démarches, une Junior Association, dénommée « La Guilde du Jeu ».

³¹ RNJA : Réseau National des Junior Associations.

³² Plus de renseignements en annexe du présent rapport.

Les objectifs de cette Junior Association ont été définis ainsi : « *Le but est de partager la passion du jeu. Il s'agit de faire découvrir des jeux, de rassembler des joueurs lors d'événements ponctuels, de mettre en valeur et faire vivre les communes en organisant des manifestations ludiques, de développer ainsi les liens entre les générations autour de moments conviviaux, festifs. Ils souhaitent également faire découvrir les cultures régionales et des pays différents, tout en renforçant leur identité locale.* »

Dans le cadre de cette Junior Association, les jeunes engagés ont mené diverses actions :

- se rendre dans des EHPAD ou des écoles pour réaliser des animations autour des jeux de cartes et de stratégie,
- répondre à un appel à projets qui leur a permis d'acheter d'autres jeux (2009-2010),
- A l'été 2010, co-organisation de la Fête du Jeu qui a rassemblé environ 300 personnes de tous les âges : du jeune enfant à la personne âgée.

Cette Junior Association a été portée par deux générations de jeunes et a compté jusqu'à une quinzaine de membres. Malheureusement, la relève n'est plus assurée et elle est en cours de dissolution ; les jeunes ont grandi, sont passés au lycée et ont désormais d'autres centres d'intérêt.

Pour les jeunes membres de cette association, cela a été une expérience très enrichissante : rencontres, échanges, apprentissage de la pédagogie pour être capable d'expliquer un nouveau jeu, transmission de leur savoir, mélange des générations, responsabilité et conscience des autres. Cela a été également l'occasion, pour eux, d'apprendre la création et la marche d'une association avec ses contraintes (Bureau avec Président et Trésorier) et sa nécessité de rigueur (budget,...).

Dans la continuité de la participation à la Junior Association, l'un des jeunes a été détaché au service Jeunesse de la Mairie pour un service civique. Il s'est occupé de la création d'une Ludomobile, financée par la CAF et la communauté de communes et qui va de village en village. Un autre a obtenu son BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et est animateur dans un Centre de Loisirs.

Si l'existence des Junior Associations est assez brève, souvent un an ou deux, car les objectifs sont, généralement, à très court terme, les apports peuvent en être nombreux et variés, en particulier lorsque l'objectif est intergénérationnel.

b. L'engagement des actifs

L'engagement des actifs est un enjeu clé. Parmi les 12,7 millions de bénévoles œuvrant dans les associations en France, 5,5 millions ont entre 35 et 64 ans. En 2013, seuls 17 % des actifs expriment ne pas avoir envie de s'engager bénévolement au sein d'une association.

Le rapport remis à Patrick KANNER, Ministre chargé de la Vie associative, le 6 novembre 2014³³, sur cette question a permis d'identifier quatre types de motivations principales qui amènent les actifs (salariés ou agents publics) à s'engager bénévolement au sein d'une association :

- Concrétiser son engagement citoyen : l'association est, en effet, un lieu d'incarnation de l'engagement des individus. Elle offre un cadre privilégié pour concrétiser son envie d'agir collectivement au service d'un objectif commun.
- Renforcer ses liens sociaux : Le lien social apparaît comme une forte motivation à l'engagement associatif. Il fait écho au rôle de cohésion sociale et de promotion du « vivre ensemble » de l'association. Par l'engagement bénévole, l'association permet à l'actif d'une part d'intégrer un collectif partageant les mêmes objectifs et d'autre part, de rencontrer de nouvelles personnes, en dehors de ses cercles habituels sociaux, familiaux et professionnels.
- Se construire en se rendant utile : L'engagement associatif permet à l'actif de s'épanouir en développant le sentiment de se rendre utile. C'est une forme de réponse à la « quête de sens » de plus en plus évoquée comme une nécessité pour construire une vie équilibrée.
- Développer ses compétences : L'actif, par le bénévolat associatif, développe de nouvelles compétences, qu'elles soient liées à son activité professionnelle ou qu'elles relèvent d'autres champs. C'est notamment une manière de consolider des phases de transition professionnelle (mobilité fonctionnelle, changement d'orientation, préparation à la retraite).

Ce rapport a aussi identifié quatre principaux freins à leur engagement associatif : la méconnaissance des possibilités, les contraintes de conciliation des temps, les conditions d'accueil des associations et la précarité de l'emploi. En effet, la conciliation des différents temps sociaux est une question centrale pour les actifs. Leur engagement doit être compatible avec leurs autres engagements (professionnels mais aussi familiaux et personnels).

³³ « *L'engagement associatif des actifs* », Rapport du groupe de travail piloté par le ministère chargé de la vie associative et l'association Le Rameau remis à Patrick KANNER, Ministre chargé de la Vie associative, le 6 novembre 2014. Ce rapport est le produit du groupe de travail co-piloté par le ministère et « Le Rameau », groupe composé de représentants du Mouvement associatif, du Haut conseil à la vie associative, de la direction générale du travail et d'experts du bénévolat associatif des actifs et de la responsabilité sociétale d'entreprise. Ainsi, l'association Passerelles et Compétences, l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) et la direction de la responsabilité sociale d'entreprise d'AG2R La Mondiale y ont activement participé.

Pendant 9 mois, ce groupe a entendu un panel d'acteurs associatifs, d'entreprises, de collectivités territoriales et d'autres experts. Il s'est également appuyé sur :

- ▶ l'avis rendu par le Haut conseil à la vie associative en novembre 2012,
- ▶ l'enquête auprès des actifs, commandée par le ministère,
- ▶ les auditions des partenaires sociaux réalisées par le ministère et l'association Le Rameau.

Au cœur de ce rapport, les réponses aux questions d'enjeux : *Comment concilier engagement associatif et activité professionnelle ? Comment peuvent s'articuler les temps sociaux ? A quelles conditions peut se développer l'engagement des actifs ? Quelles sont les pratiques au sein des entreprises dans ce domaine peu exploré ? Quels sont les besoins des associations ? Quel est le point de vue des partenaires sociaux ?*

Certes, ces arbitrages existent tout au long de la vie et se retrouvent chez les jeunes et les seniors, mais ils sont plus marqués encore pour les actifs, dont la tranche d'âge est fortement exposée aux changements et contraintes personnelles et professionnelles.

c. L'engagement des seniors

Source : « *L'engagement bénévole des seniors : une implication réfléchie !* », Etude menée par France Bénévolat, avec le soutien de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, édition 2015.

On note que 36 % des plus de 65 ans sont bénévoles dans une association (environ 50 % pour toutes les formes de bénévolat). Ainsi et contrairement aux idées reçues, les seniors ne sont pas surreprésentés dans le bénévolat associatif. Deux facteurs peuvent expliquer l'« effet loupe » qui tendrait à faire croire qu'il n'y a que des seniors dans les associations :

- plus de 50 % des responsables associatifs sont des retraités (nécessité de disponibilité de temps pour des responsabilités de plus en plus lourdes et complexes) ;
- les bénévoles « très réguliers » sont souvent des retraités (environ 2 000 000 bénévoles qui constituent en quelque sorte l'ossature des associations).

Compte tenu de l'évolution démographique globale et du poids grandissant des seniors dans la population totale, l'engagement des seniors constitue un enjeu considérable pour la vitalité associative et la réponse aux besoins des associations en matière de compétences bénévoles.

D'un point de vue qualitatif, dans toutes les enquêtes menées auprès de retraités, la grande majorité des interviewés exprime le besoin d'avoir des activités socialement reconnues, de « servir à quelque chose », permettant de trouver un nouvel équilibre de vie à la fin de l'activité professionnelle. Ces activités peuvent relever, soit de la solidarité familiale (l'appui aux enfants, aux petits-enfants, aux ascendants), soit de ce qui s'appelle le bénévolat informel ou de proximité (la solidarité et la convivialité de quartier), soit enfin du bénévolat institué qui, en France, passe le plus souvent par le bénévolat associatif.

Cette étude note « *L'implication des retraités dans des activités socialement utiles a donc un double effet positif : pour eux, cela contribue à développer ce que certaines institutions de retraite commencent à appeler « la prévention sociale globale » ; pour la collectivité, par les effets du développement du lien social et de la solidarité, et tout particulièrement de la solidarité intergénérationnelle.* »

2- Associations et mixité générationnelle : une nécessité

La coopération intergénérationnelle dans les associations se retrouve dans plusieurs champs :

- l'accueil et l'intégration de jeunes dans les associations instituées,
- la délégation de projets à des équipes de jeunes,
- la participation des jeunes à la gouvernance associative,
- la coopération et la mutualisation inter associatives entre associations de jeunes et associations de seniors,
- l'appui de seniors au développement de projets de jeunes (comme dans les Junior Associations),
- l'intégration des nouveaux retraités dans les associations (dans des logiques de transmission de savoir-faire, et non dans des logiques de pouvoir).

Les enjeux de la solidarité et de la coopération intergénérationnelles et les difficultés à les développer sont les suivants :

- la prise en compte de l'évolution démographique et de la place des seniors : cet enjeu recoupe très exactement le contenu de l'auto saisine du Conseil Economique Social et Environnemental adoptée en Mai 2009 sous le titre « Seniors et Cité » ;
- la prise en compte des désirs et des projets des jeunes ;
- des coupures générationnelles fortes.

Les premières expériences de solidarité intergénérationnelle sont largement parties des milieux gériatriques pour faire sortir de leur isolement les personnes âgées, et plus particulièrement les personnes âgées en établissement.

D'autres expériences se sont développées. C'est ainsi que, vers les années 1970, sous l'impulsion de deux innovateurs, Claire et Marc Héber-Suffrin, s'est développée la notion « d'échanges réciproques de savoirs ». Le point de départ était plutôt celui de la mixité sociale et de l'interculturel, mais il y a souvent également une dimension intergénérationnelle dans les « Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs » (RERS).

Ces RERS, estimés aujourd'hui à 600 en France et 150 en Europe, partent de trois principes simples :

- chacun a des savoirs qui peuvent intéresser les autres,
- tout le monde est capable d'apprendre des savoirs proposés par d'autres,
- nous pouvons tous apprendre à transmettre.

Il s'agit d'un projet de mise en circulation des savoirs où chaque participant choisit à la fois d'offrir des savoirs qu'il a construits tout au long de sa vie professionnelle, personnelle, militante, associative, familiale, etc., et d'en demander en retour. Un Réseau d'échanges de savoirs n'est pas un Réseau d'échanges de services qui impose une valorisation du service rendu. Dans cet échange, n'entre en jeu aucune notion de rémunération ou de quantification de temps passé. Dans le Réseau d'échanges de savoirs, la notion de valeur marchande n'existe pas. C'est un échange ponctuel entre pairs. Toutes les générations peuvent y participer.

Par ailleurs, le CESER note qu'en matière intergénérationnelle, si beaucoup de micro initiatives peuvent être recensées, existe a contrario très peu d'approches transversales inter associatives, pas

ou peu de travaux universitaires à ce sujet,... Pour France Bénévolat, cet apprentissage de l'intergénérationnel « dans les associations » constitue un point de passage obligé pour développer des problématiques nouvelles « par les associations ». « *En d'autres termes, les associations ne peuvent pas être tout à fait légitimes pour développer des pratiques innovantes pour la société, si elles ne sont pas elles-mêmes exemplaires en interne* ». Le CESER a ainsi été fortement intéressé par le programme Solidâges 21 mis en œuvre par France Bénévolat afin de favoriser les liens intergénérationnels via le bénévolat.

Le programme Solidâges 21®

Partant de ce constat, France Bénévolat a mis en œuvre, depuis début 2011, le programme Solidâges 21® afin d'encourager le bénévolat des jeunes, des seniors et des générations intermédiaires, "*à faire ensemble pour mieux vivre ensemble !*" Ce programme est ainsi en faveur de la solidarité et de la coopération intergénérationnelle. Le programme Solidâges 21® poursuit deux objectifs clairs :

- valoriser avec pédagogie des expériences concrètes où jeunes et seniors agissent ensemble ;
- faire évoluer la perception de l'intergénérationnel, souvent négative, et inviter à l'engagement.

De 2011 à 2014, France Bénévolat a ainsi mis en place un dispositif complet, basé sur :

- Un film de "paroles et de témoignages" réalisé grâce au soutien de la Fondation SNCF : Il met en scène des jeunes et des seniors qui partagent leurs visions de l'engagement solidaire intergénérationnel dans les associations et dans leur environnement. Produit par l'association Moderniser Sans Exclure, en partenariat avec France Bénévolat, cet outil de réflexion et de débat permettra de faire évoluer les idées et de mobiliser les collectivités territoriales et les associations sur le sujet ;
- Un Observatoire permanent de l'engagement solidaire intergénérationnel : Il recense les bonnes pratiques d'engagement solidaire intergénérationnel ;
- 100 nouveaux projets dans des associations innovantes : le lancement et l'accompagnement personnalisés sont portés par le réseau France Bénévolat, en partenariat avec des associations et des collectivités territoriales ;
- Un plan de sensibilisation et de formation : destiné aux responsables associatifs, celui-ci vise à améliorer l'accueil et l'intégration des jeunes bénévoles au sein des structures ;
- Des actions inter-associatives au niveau local : initiées par France Bénévolat, elles favorisent le rapprochement entre différentes associations locales. Objectif : construire le "Vivre ensemble" sur la durée, toutes générations confondues, et dans des territoires de proximité.

En 2013, un autre programme associé "AIRE 21"® (comme "Actions Intergénérationnelles pour la Réussite Educative au XXIème Siècle"), est centré sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Le programme AIRE 21® est directement issu du programme Solidâges 21®.

Ce programme se situe dans quatre domaines d'action de la solidarité intergénérationnelle :

- Accompagner la scolarité,
- Engager un parrainage ou un tutorat de jeunes,

- Transmettre des savoirs et des savoir-faire,
- Monter un projet en milieu scolaire.

Le programme est complémentaire des approches pédagogiques innovantes mises en place par les établissements d'enseignement ou les structures d'insertion.

3- Comment créer plus de mixité générationnelle au sein du bénévolat ?

Il apparaît essentiel de favoriser la mixité générationnelle au sein du bénévolat afin d'en assurer la pérennisation et le dynamisme. C'est pourquoi le CESER a souhaité mettre en avant quelques propositions transversales puis des préconisations plus ciblées s'adaptant aux attentes et aux spécificités des bénévoles selon leur tranche d'âge.

Préconisations transversales :

- **Mieux faire connaître les possibilités d'engagement ;**
- Mieux faire connaître les congés existants qui facilitent la conciliation des Temps ;
- **Promouvoir et accompagner la valorisation de l'expérience associative (VAE,...) et les parcours bénévoles (devenir trésorier, secrétaire ou président d'association), notamment en faisant connaître et en promouvant le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA)³⁴ ;**
- **Développer le bénévolat de projet** pour générer une certaine continuité dans le bénévolat ;
- **Promouvoir une dynamique d'engagement tout au long de la vie**, et ce dès le plus jeune âge ;
- Prévoir un module sur la mixité intergénérationnelle lors des formations proposées aux dirigeants bénévoles. Demander à la Région qu'elle s'en fasse l'écho via les financements qu'elle octroie notamment au Mouvement associatif (ex CPCA) ;
- Soutenir et valoriser les actions entreprises dans le cadre de la Réserve citoyenne³⁵ ;

³⁴ Le CFGA est accordé aux personnes membres d'une association déclarée âgées de 16 ans minimum, ayant suivi une formation théorique et pratique au sein d'un organisme de formation habilité dans l'optique d'exercer des responsabilités bénévoles dans la gestion administrative, financière ou humaine d'une association. L'objectif de ce dispositif consiste notamment à encourager l'engagement des jeunes bénévoles. Le CFGA peut également servir à la validation des acquis de l'expérience. Ce certificat est délivré par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale territorialement compétente.

³⁵ Depuis le printemps 2015, pour diversifier les formes d'engagement individuel envers l'École de la République, une réserve citoyenne d'appui aux écoles et aux établissements scolaires est créée dans chaque académie. La réserve citoyenne permet aux équipes éducatives des écoles et établissements scolaires, publics et privés, de faire appel plus facilement à des intervenants extérieurs pour illustrer leur enseignement ou leurs activités éducatives, notamment en matière :

- d'éducation à la citoyenneté et à la laïcité,
- d'éducation à l'égalité entre filles et garçons,
- de lutte contre toutes les formes de discriminations,
- de lutte contre le racisme et l'antisémitisme,
- de rapprochement de l'école et du monde professionnel,
- d'éducation aux médias et à l'information.

- **Travailler sur la conciliation des temps entre générations** : adapter les outils (TIC), temps et fréquence des réunions associatives pour rendre l'engagement compatible avec une activité scolaire, professionnelle ou familiale, adopter des moyens de communication facilitant la consultation et la concertation à distance : forum, groupe de discussion, etc...

Préconisations visant à favoriser l'engagement des jeunes :

- **Accompagner les jeunes** par des formations **pour qu'ils soient acteurs** de leur projet et que leur engagement perdure ;
- Prévoir lors des forums de l'orientation organisés en région un stand valorisant l'engagement bénévole auprès des jeunes et de leurs parents, associer les structures associatives aux forums de l'orientation en complément des partenaires privés classiques (associations caritatives, CRESS, CRAJEP...);
- Inciter les communes, lors des forums des associations, à tenir un stand valorisant l'engagement des jeunes ;
- **Encourager l'engagement bénévole dans les cursus universitaires ou supérieurs** via la validation d'EC (ex UV : Eléments Constitutifs apportant des ECTS « European Credit Transfer System »), comme cela existe déjà parfois dans certains cursus ;
- Aider les accompagnateurs de Junior Associations en leur donnant les moyens de cette mission ;
- **S'appuyer sur les mouvements de jeunes**, promouvoir les parcours bénévoles, en particulier dans les établissements scolaires, les missions locales et les réseaux sociaux ;
- **Faire connaître les outils de valorisation des parcours bénévoles** (Youthpass, Passeport Bénévole, carnets d'attestation associatifs...)³⁶, comme le certificat de formation à la gestion associative... auprès des jeunes et des employeurs.

Elle est ouverte à toutes les personnes majeures : bénévoles d'associations, jeunes, notamment étudiants, volontaires et anciens volontaires du service civique, élus, retraités, salariés d'entreprises ou personnels de la fonction publique, professions libérales, réservistes de l'armée, délégués départementaux de l'Éducation nationale, etc.

³⁶ Youthpass est un outil européen pour la reconnaissance des apprentissages non formels et informels dans le travail de jeunesse. Youthpass est disponible pour les projets financés par les programmes Erasmus + Jeunesse en action et Jeunesse en action. Avec Youthpass les participants de ces projets peuvent décrire ce qu'ils ont réalisé et montrer ce qu'ils ont appris au cours d'un projet.

Préconisations visant à favoriser l'engagement des actifs :

Nota bene : pour cette partie le CESER a notamment retenu certaines des préconisations émises dans le rapport remis au Ministre en charge de la vie associative, Patrick KANNER, fin 2014, concernant l'engagement associatif des actifs (cf. annexes).

- **Sensibiliser les associations à la nécessité de mettre en place davantage de partenariats avec les directions d'entreprise.** Les salariés se familiariseront ainsi à l'engagement et comprendront qu'il existe divers moyens de rester acteurs et de développer sa vie sociale au-delà de l'entreprise, notamment grâce au développement du tutorat ;
- **Promouvoir le CV par compétences** pour valoriser l'action bénévole comme le préconise le rapport publié par France stratégie, en juin 2015, intitulé « *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes* » : Les compétences acquises en pratiquant une activité bénévole sont également mobilisables dans la sphère professionnelle et devraient donc faire partie des qualifications valorisées par Pôle emploi. Cela devrait permettre de sécuriser les parcours professionnels et de lutter contre la déqualification. Mettre en avant la "valeur ajoutée du bénévolat" dans un parcours professionnel (ex : animer une équipe en tant que bénévole contribue à renforcer des capacités managériales pouvant être utilisées dans une activité professionnelle), en particulier par la VAE ;
- **Mobiliser le secteur associatif, et plus particulièrement ses instances, autour de l'enjeu des actifs ;**
 - Sensibiliser les salariés et les employeurs aux enjeux du "fait associatif et du bénévolat" ;
 - Pour les disponibilités de longue durée, promouvoir le congé sabbatique et le volontariat associatif ;
- **Renforcer le rôle structurant des têtes de réseaux associatifs** et notamment leur rôle en matière d'incitation à l'engagement des actifs, avec l'appui du Conseil régional, de la DRJSCS et de la Préfecture ;
- **Renforcer l'utilisation du mécénat de compétences³⁷ ;**
- Encourager les dispositifs conventionnels de co-investissement employeur-actif-Etat (voir rapport « *L'engagement associatif des actifs* », proposition 6, novembre 2014) ;
- Reconnaître le rôle des organisations d'intermédiation entre les actifs et les associations.

³⁷ Le mécénat de compétences consiste à mettre à disposition des collaborateurs sur leur temps de travail pour réaliser des actions d'intérêt général mobilisant ou non leurs compétences. Ces mises à disposition peuvent être évaluées et donner lieu à un avantage fiscal.

Préconisations visant à favoriser l'engagement des seniors :

- **Développer les formations proposées aux salariés en fin de carrière dans le cadre du Compte Personnel de Formation** (ex DIF). Mais également aux retraités, lors des formations proposées par les organismes de santé et les mutuelles. Un accompagnement et une meilleure connaissance des occasions de s'engager pourraient ainsi lever de nombreux freins à l'engagement ;
- **Engager une réflexion sur les possibilités d'aménagement des dernières années de vie professionnelle** pour inciter les futurs retraités à s'investir dans une action bénévole. Peut-être serait-il possible d'aménager le temps de travail pour ceux qui souhaitent commencer à s'engager dans des missions bénévoles.
- Mieux reconnaître l'engagement bénévole et l'utilité des seniors par une vaste campagne de communication.

IV- Le rôle du bénévolat et du monde associatif dans l'émergence d'actions favorisant les liens intergénérationnels en région Centre-Val de Loire

Le CESER a souhaité mettre en avant dans le présent rapport les actions intergénérationnelles mises en œuvre par les bénévoles et les associations sur le territoire régional, au travers de leurs actions ou de leur projet associatif. Le choix a été fait de s'appuyer essentiellement sur des exemples, répartis dans les six départements que compte la Région, ceux-ci étant parfois des déclinaisons de dispositifs existant au niveau national (exemple Lire et Faire lire).

Il ne s'agit pas d'une description exhaustive de tout ce qui est fait en matière intergénérationnelle sur le territoire régional, mais d'un éclairage visant à montrer la diversité des actions entreprises. Les angles d'attaque choisis peuvent être très variés : culture, sport, emploi, lutte contre le décrochage scolaire, etc.

Il est à noter également que la dimension intergénérationnelle est parfois inscrite dès le départ dans le projet de l'association. Cela reste toutefois minoritaire, la dimension intergénérationnelle se faisant plutôt de manière induite et est vécue comme quelque chose de naturel et non conceptualisé ou formalisé en tant que tel.

1- Les associations dont l'objet même est la solidarité intergénérationnelle en région Centre-Val de Loire, quelques exemples

Le CESER a pu s'apercevoir au cours de ses recherches que certaines associations avaient fait du lien intergénérationnel le but même de leur projet associatif. C'est ainsi le cas des exemples développés ci-après.

Le Groupe intergénérationnel 45 (Université du Temps Libre d'Orléans) :³⁸

N.B : Il existe d'autres groupes de la sorte dans les UTL de la région Centre-Val de Loire (Blois, Chartres et Dreux). Plus de détails ci-après dans l'annexe 3 du présent rapport.

Ce groupe est rattaché à l'Université du Temps Libre d'Orléans et compte 120 bénévoles (dont environ 55 % de femmes). Il existe depuis une vingtaine d'années. Ses membres se sont donné pour mission d'aider les jeunes dans le cours de leurs études et de leur faciliter l'entrée dans le monde professionnel en les faisant bénéficier de leur expérience. Ce groupe n'est pas structuré sous la forme associative, mais est rattaché à l'Université du Temps Libre d'Orléans.

³⁸ Source : Audition de Monsieur AUBERGER, Animateur du groupe Intergénérationnel, et Madame HARDOUIN, membre de ce groupe.

Il existe une certaine stabilité au niveau des bénévoles, avec un turn-over qui avoisine les 10 % par an. Le nombre de bénévoles n'a cessé de croître depuis la création du groupe. A noter que la mixité sociale au sein de ces bénévoles est limitée. Les membres de ce groupe regrettent le manque de personnes issues de l'artisanat et des métiers manuels, d'autant plus que cela correspond à une attente forte au sein des collègues.

La zone d'action du groupe Intergénération correspond au cadre de l'enseignement public (et privé dans une moindre mesure), majoritairement dans l'agglomération orléanaise (les frais de déplacement étant à la charge des bénévoles). Cela se traduit par des actions, d'une durée d'une à deux heures généralement, réalisées en binôme à la demande des enseignants pendant les périodes scolaires (pas dans le temps périscolaire). Le groupe intervient à la fois au sein des écoles maternelles et primaires, au sein des collègues, mais aussi dans le cadre de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, université).

Les actions réalisées sont les suivantes :

- Recrutement – CV/Lettre de motivation, préparation aux entretiens ;
- Ecoute – Motivation – Réorientation (Objectif : améliorer les chances de réussite scolaire) ;
- Jury blanc / Entraînement et aide aux épreuves ;
- Accompagnement (Objectif : agir directement en tant que conseil) ;
- Présentation d'un métier, d'une entité ou d'un concept (Objectif : transmettre leur expérience) ;
- Découverte des sciences par l'expérimentation (Objectif : éveiller les jeunes au domaine scientifique).

L'année 2013-2014 a ainsi permis de toucher 5 400 jeunes (4 000 heures de bénévolat). 75 classes de primaire ont été rencontrées dans 30 établissements. Les actions sont plutôt ponctuelles sauf au lycée Gauguin, où une classe a été suivie pendant toute l'année (classe de 15 élèves primo-arrivants).

Les principales motivations qui amènent les bénévoles à rejoindre ce groupe Intergénération sont les suivantes :

- l'envie de donner aux jeunes,
- le sentiment d'être utile,
- la conservation de liens sociaux, car il s'agit essentiellement de personnes retraitées,
- un très grand choix d'actions possibles,
- la maîtrise de son agenda.

Association 55 et plus (Châteauroux) :

Depuis février 1997, cette association a pour mission de proposer différentes activités (culturelles, sportives, d'animations, de loisirs ...) pour permettre aux personnes retraitées de lutter contre l'isolement, de se maintenir en bonne santé, de rester acteurs dans la ville. Beaucoup de contacts, d'amitié et de convivialité sont partagés par les personnes dans le cadre de ces activités.

« 55 et Plus » est l'une des plus importantes associations castelroussines et compte environ 1 250 adhérents. La gestion du réseau Dosansol, d'une partie du réseau Inter-génération de Châteauroux et de la Bibliothèque à domicile a été confiée à l'association "55 et Plus" par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

- Réseau Dosansol (Domicile sans Solitude) : Des bénévoles retraités rendent visite à des personnes âgées isolées pour partager un moment convivial, pour des promenades, des jeux...
- Lecteurs Volontaires : Des bénévoles viennent déposer des ouvrages ou faire la lecture à des personnes âgées isolées ou handicapées.
- RIG (Réseau InterGénération) : Des bénévoles retraités accompagnent des jeunes de 16 à 26 ans dans leurs démarches socio-professionnelles. Ce réseau est animé par la mission locale de Châteauroux.

L'ASELQO (Animation Sociale, Educative et de Loisirs des Quartiers d'Orléans) :

Association Loi 1901, l'ASELQO œuvre dans les quartiers dans le cadre d'une convention passée avec la Ville d'Orléans. Elle bénéficie d'un agrément Jeunesse et Education Populaire depuis le 13 décembre 1993. L'ASELQO a pour but d'organiser, gérer, animer, promouvoir toute activité d'intérêt social dans les domaines éducatif, socioculturel et de loisirs, destinées prioritairement aux Orléanais et adaptées aux besoins des habitants des quartiers.

Cette organisation spécifique de 12 centres d'animation sociale de la ville d'Orléans (Blossières, Murlins, Madeleine, Bourgogne, Carmes, gare, Saint Marceau-Dauphine, Marie-Stuart, Grand Villiers, Bolière, Romain Rolland, Sainte-Beuve) permet de mener des actions s'étendant du nourrisson jusqu'aux séniors et se traduit notamment par :

- la gestion de 8 Accueils de Loisirs de Proximité (ALSH) et de 5 espaces animations jeunes,
- des cours d'alphabétisation (français langue étrangère),
- de l'aide aux devoirs à destination des collégiens,
- l'accueil des permanences de PMI du Conseil Général,
- l'accueil d'une permanence d'une assistante sociale,
- des activités de loisirs (cuisine, arts, bien-être, cours de langue, couture, éveil musical...)
- des espaces de parole pour les familles (carrefour des parents),
- l'organisation de sorties,
- etc.

Le lien intergénérationnel fait partie intégrante de l'action de l'ASELQO. Dans les années 1980-1990, les centres accueillant des jeunes étaient séparés des lieux accueillant les autres tranches d'âge. Mais depuis, le choix est fait de tout regrouper dans un même lieu.

L'ASELQO fait intervenir des associations et des bénévoles via le catalogue d'activités qu'elle propose, mais intervient aussi via ses propres animateurs salariés. Ainsi, les activités de loisirs proposées- à choisir parmi plus de 70 propositions - s'adressent aussi bien aux adultes qu'aux enfants ou aux personnes âgées. Parfois même, elles mêlent les générations. Elles sont encadrées par des animateurs ASELQO ou par des animateurs d'associations accueillies par l'ASELQO.

Certaines actions ont une visée réellement intergénérationnelle comme les « sorties bouts de lignes » : il s'agit de se rendre dans un lieu culturel à partir des terminus de bus ou de tramway (théâtre notamment), en associant public jeune, personnes adultes et handicapées. Le but est de développer des activités de plaisir entre des générations qui n'ont pas l'habitude de se croiser et de sortir du standard habituel (hip hop pour les jeunes).

Pour ce qui est des tranches d'âge, les actifs sont plus présents lors des activités du soir, de par leurs contraintes horaires. Les personnes âgées sont, elles, plus disponibles à d'autres moments. D'où la difficulté d'avoir des actions intergénérationnelles. Au-delà de la problématique intergénérationnelle, l'ASELQO note une certaine difficulté à faire venir les pères dans ses structures. L'ASELQO a donc travaillé sur l'entité de la famille en évitant de sectoriser par tranche d'âge. Les besoins des uns et des autres ne sont pas les mêmes. Les motivations et les attentes sont multiples. On ne peut pas faire de l'intergénérationnel pour faire de l'intergénérationnel.

Association Grands Parrains – Val Sologne (Vienne-en-Val, Loiret) :

L'association nationale « Grands Parrains et Petits filleuls » a été fondée en 1998 à l'Hay-les-Roses. Quinze associations locales et une vingtaine d'antennes locales fonctionnent sur l'ensemble du territoire et ont développé plusieurs sortes de parrainage :

- Le grand-parrainage classique de proximité est le plus connu, car c'est aussi celui qui remporte le plus de succès. Grands-parrains et petits-filleuls, qui sont dans une zone géographique proche, peuvent se rencontrer avec ou sans les parents, librement, et selon la fréquence qu'ils souhaitent.
- Le grand-parrainage Épistolaire Vacances est conçu pour les grands-parrains et les petits filleuls qui ne disposent pas d'assez de temps pour le grand-parrainage classique, mais s'écrivent régulièrement et se rencontrent en profitant des vacances scolaires.
- Le grand-parrainage Épistolaire Francophone : ce grand-parrainage instaure une correspondance entre les adhérents et des enfants d'écoles francophones, entre autres au Liban et au Cameroun.

L'association s'efforce de répondre à la fois aux demandes de parents souhaitant faire parrainer leurs enfants et aux seniors désirant devenir Grands-Parrains. Cependant, le nombre de bénévoles qui souhaitent parrainer et de parents qui recherchent un grand-parrainage ne s'équilibre pas toujours. Il existe ainsi une liste d'attente dans certains départements.

Les familles avec enfants sont souvent monoparentales, ou éloignées géographiquement des « vrais » grands-parents, voire brouillés avec eux. De leur côté, les personnes souhaitant devenir grands parrains sont souvent des personnes n'ayant pas eu de petits-enfants.

Plus les enfants sont jeunes, plus il est facile de créer de liens ; l'idéal est de commencer ce parrainage lorsque les enfants ont entre 2 et 5 ans. De leur côté, les grands-parrains sont âgés en moyenne de 55 à 75 ans.

En région Centre-Val de Loire, une centaine de parrainages ont ainsi pu être mis en place, depuis 2001, date de la création de l'antenne locale. Si, au départ, cela fonctionnait plutôt bien, cela n'est plus le cas aujourd'hui, du fait notamment d'un décalage entre les générations de plus en plus marqué et rapide. D'une part, les seniors ont du mal à s'adapter aux demandes exprimées par les enfants ou leurs parents (informatique...). Ils sont aussi moins disponibles et souhaitent profiter davantage de leur retraite, être plus libres. D'autre part, certains parents ont pu mal comprendre le rôle des grands parrains et abuser un peu d'eux en les prenant pour des baby-sitters. A cela s'ajoutent les problèmes culturels, un vécu différent de ce qu'est la grand-parentalité, des aspirations différentes, etc. L'affectif antérieur ainsi que le vécu de chacun ont pu parfois mener à l'échec. Pour ce qui est des apports de cette expérience :

- Du côté des grands-parrains : « un retour à la vie », se sentir utile.
- Du côté des familles et des enfants : un soulagement, un soutien, quelqu'un avec qui échanger, les parents souhaitent apporter à leur enfants une génération « manquante » qui leur apparaissait comme « essentielle pour comprendre le sens de la vie, le sens du temps ».

Apport/ Conclusion :

Lutte contre les stéréotypes

Changer le regard des uns envers les autres

Associations de ce type peu nombreuses et peu connues

Pas de réelle réciprocité dans la relation : cela semble plus être porté par les personnes plus âgées que par les jeunes

2- L'intergénérationnel via l'accompagnement scolaire ou la transmission de savoirs

Ces actions peuvent se traduire par de l'aide aux devoirs, de la lecture, du partage ou de la transmission de savoirs.

Lire et faire lire :

Source : audition de Madame Carole BARREAU, Ligue de l'enseignement et audition de Madame Anne-Laure CABIROL, coordinatrice départementale de l'Association "Lire et faire lire" Loir-et-Cher et de deux lecteurs bénévoles de l'association.

Le projet de l'association « Lire et faire lire »³⁹ est axé sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. Celle-ci est développée dans chaque département par des coordinateurs des deux réseaux associatifs nationaux : la Ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

³⁹ Ce programme, porté par une association nationale du même nom, est inspiré d'une action menée à Brest depuis 1985. A la demande d'un instituteur, les membres de l'Office des Retraités et des Personnes Agées de Brest (ORPAB) sont entrés en 1985 dans l'école Nattier pour aider au fonctionnement de la Bibliothèque. Au fil des ans leur intervention s'est élargie. Cette initiative brestoise a fait l'objet d'une évaluation menée par l'Université de Bretagne Occidentale sous le titre "Les accompagnements entre générations dans l'univers scolaire". Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée, ancien Président du Relais civique, ont créé l'association en 1999.

Le fonctionnement de « Lire et faire lire » est le suivant : à la demande de l'enseignant ou de l'animateur, et en cohérence avec le projet d'établissement et les pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. En région, l'action s'est traduite ainsi pour l'année scolaire 2013-2014 :

- dans le Cher, 93 bénévoles sont intervenus dans 54 structures accueillantes (écoles, bibliothèques...) auprès d'environ 1 600 enfants⁴⁰ ;
- dans l'Indre : 32 lecteurs bénévoles pour 25 écoles, 4 bibliothèques, 1 halte-garderie, le service pédiatrie du Centre Hospitalier de Châteauroux,
- en Indre-et-Loire : 71 bénévoles qui ont œuvré au sein de 33 structures,
- dans le Loir-et-Cher, 34 bénévoles qui œuvrent pour « Lire et faire lire » dans 29 structures,
- dans le Loiret : 102 bénévoles pour 41 structures.

L'exemple plus précis de Lire et faire lire 41 :

Note bene : l'UTL (Université du Temps Libre) du Loir-et-Cher en est aussi membre. Il est important qu'une association s'appuie sur un réseau.

Au début, le public visé était celui des élèves d'école maternelle. Cela s'est ensuite étendu aux élèves de l'école primaire, puis aux collégiens de 6^{ème} et 5^{ème}.

Les bénévoles lisent aussi régulièrement dans les crèches, les centres de loisirs, les médiathèques, les bibliothèques, les hôpitaux et la Maison des familles. Certains participent aux TAP (temps d'activités périscolaires). Ils sont aussi intervenus pendant la "Semaine de la presse" à Saint-Aignan ou pendant des pauses lors de l'"Étoile cyclo", organisée pour les CM1-CM2, il y a deux ans.

Lors de l'audition réalisée par le CESER, deux bénévoles étaient présents et ont raconté leur expérience. L'une était une ancienne enseignante, contente de garder le contact avec les enfants. L'autre, ancien commerçant, voulait, en quelque sorte, se préparer à devenir grand-père. Tous deux ont souligné la nécessité de s'adapter face à un jeune public qui les a parfois surpris. Leur engagement trouvait son origine dans le désir de continuer à se rendre utiles et le bonheur de transmettre.

Opération l'E.S. Artistes « Ce que j'aime dans mon quartier » (expositions des photos d'enfants) :

Le but de cette action menée par l'association l'Entraide Scolaire Amicale (E.S.A), qui lutte contre le décrochage scolaire, est de soutenir la créativité des enfants à travers des projets culturels. Au cours de la deuxième édition de l'opération l'E.S.Artistes, l'association a exposé les photos prises par les enfants qu'elle aide. Des expositions publiques ont ainsi été organisées en mai et juin 2014 dans plusieurs villes de France : à Paris, en Ile-de-France et en province (à Bordeaux, Lyon notamment) et en particulier pour la région Centre-Val de Loire à Orléans, Saint Médard (Indre), Joué-lès-Tours et Tours.

⁴⁰ Source : rapport d'activité 2014 de Lire et Faire lire.

L'Union des associations L'outil en Main (Marolles, Loir-et-Cher) :

Cette association vise à sensibiliser et initier aux métiers manuels des jeunes de 9 à 14 ans, qu'ils soient en milieu rural ou urbain. Des artisans et des ouvriers qualifiés, aujourd'hui à la retraite, leur transmettent leur savoir-faire et leurs techniques.

Cette association existe déjà depuis 17 ans à Chartres. Elle a été créée plus récemment à Marolles (2013), la mairie mettant à disposition les locaux du secrétariat de mairie. Une quinzaine de savoir-faire artisanaux sont enseignés au cours d'ateliers organisés les mercredis après-midis : taille de pierre, maçonnerie, cuisine, charpente, tricot, horticulture, dessin, modelage, mécanique, électricité, marqueterie, peinture, vitraux, mécanique, couture... C'est ainsi qu'une quinzaine d'adolescents participent à ces ateliers mis en place avec l'aide de la chambre de métiers et de l'artisanat, de la Banque populaire et de la MAAF⁴¹.

Apport/ Conclusion :

Lutte contre le décrochage scolaire
Ne pas laisser les élèves seuls face à leurs difficultés
Transmission de savoirs, partage d'une passion
Prendre confiance en soi

3- L'intergénérationnel et le retour à l'emploi ou la création d'entreprise via le parrainage

Les actions intergénérationnelles développées par les associations peuvent aussi avoir une dimension dépassant le cadre du loisir et aller vers le champ de l'accompagnement au retour à l'emploi, la reconversion professionnelle ou la création d'entreprises. C'est le cas notamment des exemples développés ci-après.

Maison des cadres d'Indre-et-Loire :

Cette association, créée en 1991, par des bénévoles a pour mission d'accompagner des cadres privés d'emploi et de faciliter leur recherche pour un retour vers l'activité. Le secteur géographique couvert par l'association est l'Agglomération de Tours pour l'essentiel, et plus globalement le département d'Indre-et-Loire. L'association souhaite d'ailleurs développer de nouvelles implantations dans les bassins d'Amboise, de Loches, de Chinon... pour plus de proximité avec les cadres en recherche d'emploi.

L'association compte 45 bénévoles âgés de 40 à 75 ans dont 40 % de femmes. 20 % sont retraités, 60 % en activité et 20 % en recherche d'emploi. Les motivations de ces bénévoles sont les suivantes : rester en lien avec un milieu d'activité, servir la société, faire bénéficier de l'expérience, participer à une communauté humaine qui aide des membres en difficulté passagère.

⁴¹ Mutuelle d'Assurance des Artisans de France.

L'association compte également 33 référents (retraités, personnes en activité ou en recherche d'emploi, ou d'anciens demandeurs d'emploi ayant retrouvé une activité grâce à l'association, âgés de 40 à 65 ans). Ces référents assurent un suivi individualisé des demandeurs d'emploi (1 à 5 demandeur(s) d'emploi par référent) et animent les ateliers et rencontres.

Actuellement, environ 110 demandeurs d'emploi sont suivis par les structures de l'association. Ceux-ci participent à une réunion de formation collective et doivent, au démarrage, motiver leur demande d'adhésion. Ils participent ensuite à des ateliers, des réunions et s'engagent à réaliser des visites d'entreprises dont ils doivent rendre compte.

AGIRabcd de l'Orléanais et leur action de soutien à la création d'entreprises ou de microentreprises (Loiret) :

AGIRabcd est une association nationale reconnue d'utilité publique avec des délégations départementales. Elle est composée de bénévoles retraités et/ou préretraités qui proposent leur concours et leur soutien à des actions de solidarité tant en France que dans les pays en développement. Ils mettent au service des autres leurs expériences professionnelles et humaines dans les domaines aussi variés que l'enseignement, la formation, la gestion, l'eau, le BTP, l'agriculture, la santé...

Concernant le soutien à la création d'entreprises ou de microentreprises dans l'Orléanais, les bénévoles d'AGIRabcd œuvrent dans le cadre de la Couveuse d'entreprise PES 45, dont le siège est localisé à la maison de l'emploi à La Source. Les bénévoles d'AGIRabcd assurent une mission de « coaching » et d'accompagnement, permettant ainsi au porteur de vérifier la viabilité économique de son projet et de créer son réseau de clients et de partenaires.

La couveuse d'entreprises PES 45 est un service gratuit. Le passage en couveuse dure en moyenne 11 mois. Pour 10 porteurs de projets accompagnés, il y a en moyenne 7 créations d'entreprises en sortie de couveuse et la moitié d'entre eux déclarent obtenir un niveau de revenu satisfaisant de leur activité.

Les bénévoles sont d'anciens cadres ou chefs d'entreprises qui proposent leur expérience ou leur expertise à des plus jeunes et les aident dans leur projet de création. C'est là que réside la dimension intergénérationnelle de cette action.

Apport/ Conclusion :

Confiance en soi

Constitution d'un réseau professionnel sur lequel s'appuyer

Actions complémentaires à celles de Pôle Emploi

Rôle de soutien, appui relationnel

4- L'intergénérationnel et les activités culturelles

L'axe culturel est souvent utilisé pour développer des actions intergénérationnelles. En effet, la pratique d'un art (musique, chant, dessin...) peut aisément permettre de rapprocher des personnes d'âge ou de condition physique différents.

Projet autour du chant à Saint-Cyr-Sur-Loire (37) :

Ce projet, mené en avril 2014, a été initié par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec l'Ecole Municipale de Musique (EMM) et le Relais des Assistantes Maternelles (RAM). « *Notre objectif est de travailler le lien social et de lutter contre l'isolement, tout en fédérant trois services qui travaillent ensemble sur ce projet* », explique Marie-Hélène Vincent, directrice du CCAS.

Il s'agit de rencontres intergénérationnelles autour du chant, qui se déclinent en plusieurs phases. D'abord, s'est constitué un groupe d'une vingtaine de personnes, âgées de 70 à 90 ans, qui se réunit autour d'un professeur de l'école de musique pour étudier plusieurs chants choisis par le groupe. Le professeur de musique leur a appris à travailler le souffle, la voix, fait une approche analytique de la musique et les a préparés à une sortie au Grand Théâtre de Tours pour assister à la représentation d'un chœur international d'enfants à l'occasion du Florilège vocal.

Ensuite, une rencontre de la chorale des seniors avec les enfants et les assistants maternels du Relais des Assistantes Maternelles a eu lieu, autour de chants travaillés avec le professeur à l'Ecole Municipale de Musique. Enfin, une autre rencontre a eu lieu entre les seniors et un groupe d'élèves de l'EMM pour présenter ensemble quelques chants à l'occasion du pique-nique de fin d'année.

Projet de mosaïque urbaine « les couleurs de ma ville » par AGIRabcd Eure-et-Loir (Chartres) :

Au printemps 2014, une quarantaine de jeunes Mainvillois du Centre Socio-Éducatif (CSE) Jules-Verne-Léo-Lagrange et de la maison de quartier a visité la Maison Picassiette et ses jardins, à Chartres, afin de mener à bien le projet de mosaïque urbaine « Les couleurs de ma ville ». Cette opération, intergénérationnelle et interculturelle, s'est déroulée dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). L'objectif était de permettre aux habitants d'être acteurs de l'embellissement de leur commune, tout en s'initiant à une technique originale sous la houlette d'un artiste (Iule Amado-Fischground), bénévole d'AGIRabcd 28 ».

Projet intergénérationnel autour de la danse « Mémoire des corps », compagnie de l'Antre-Loup, Pithiviers-le Vieil, Loiret :

Source : présentation par la chorégraphe Sandrine BONNET, 2^{èmes} rencontres régionales de l'innovation sociale en milieu rural, 9 juin 2015.

La compagnie de danse « l'Antre-Loup » qui existe depuis 15 ans, a engagé une démarche intergénérationnelle autour de la « mémoires des corps », démarche associant des danseurs amateurs âgés et jeunes. Elle accueille diverses compagnies en résidence et veut faciliter les échanges entre artistes résidents, habitants, publics, sur site ou hors-les-murs (festival annuel réunissant les protagonistes des projets artistiques soutenus, manifestations et rencontres atypiques entre créateurs et espaces ruraux, projets d'action interdisciplinaires, interculturels, intergénérationnels...). L'idée est née de la présentation d'une action similaire menée à Paris dans le 18^{ème} arrondissement par Philippe MENARD, chorégraphe de la Compagnie PM, en résidence à L'Antre-Loup.

Celui-ci a proposé une rencontre autour de la danse (ateliers en direction de personnes âgées) que le vidéaste José-Miguel CARMONA a filmée. Il s'agissait d'offrir un endroit de partage et d'échange pour exprimer, révéler ce qu'évoque la danse pour chacun, recueillir des souvenirs dansés, laisser émerger un élan d'expression du corps, écouter et recevoir ce que ces corps ont à nous dire.

Cette action a ainsi donné lieu à la réalisation d'un documentaire, mais aussi à un spectacle associant personnes âgées et jeunes. Les jeunes ont notamment contribué à la rédaction des textes lus pendant le spectacle. Celui-ci a été présenté le 3 novembre 2015 au Théâtre du Donjon (Pithiviers).

A noter que ce projet a reçu le soutien de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du dispositif ID en Campagne⁴² et du syndicat de pays Beauce-Gâtinais-en-Pithiverais.

Réalisation d'un film à Meung-sur-Loire, Loiret :

Un film intitulé « Le trésor de Saint Liphard » a été réalisé suite à un travail mené en commun par les membres du local jeunes « les Amis » du CCAS de Meung-sur-Loire et les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) « La Lilardière » et « Reflet de Loire ». Ce film est l'aboutissement d'une coopération intergénérationnelle menée depuis 2010. Jeunes, aînés et animateurs se sont ainsi associés pour mener des actions communes (jardin partagé, spectacles...). Le projet a pu se concrétiser grâce à une subvention d'un montant de près de 36 000 euros accordée par la Région (convention signée en février 2015).

Les adolescents du local jeunes ont écrit le scénario avec Renaud Robert, directeur artistique de la compagnie du Faux Col. Le tournage a été effectué avec le soutien d'une équipe de techniciens

⁴² Le Conseil régional a adopté en Séance plénière du 16 décembre 2010 le dispositif ID en campagne qui vient compléter le dispositif des Contrats régionaux de Pays, partant du constat que le développement local ne peut être le fruit de la seule impulsion publique et qu'il doit être conjugué à des initiatives privées ou impliquant fortement des privés, à titre individuel ou sous forme associative. Ce dispositif est ainsi destiné à faire émerger et à soutenir l'expérimentation d'actions nouvelles dans les territoires ruraux.

professionnels et bénévoles. Ados, animateurs, personnes âgées des deux EHPAD et bénévoles ont joué les acteurs. La bande originale, écrite par un professionnel, a été interprétée par vingt musiciens.

Le tournage a eu lieu de Tavers à Artenay (3 projections prévues à Meung-sur-Loire). D'autres sont envisagées dans les villes dans lesquelles des scènes ont été tournées. Un contact a été pris avec CICLIC afin que le film soit diffusé par les cinémobiles.

Apport/ Conclusion :

Découverte de l'autre et de sa culture
Réappropriation de soi, de son corps
Enrichissement mutuel
Partage

5- L'intergénérationnel et les activités sportives

S'il est un domaine où les activités sont souvent cloisonnées par âge, c'est bien le sport, même si la mixité intergénérationnelle s'exerce aussi par l'encadrement et les accompagnants (souvent constitués de parents ou de grands-parents des jeunes pratiquants). Toutefois, cette tendance évolue, car de plus en plus de clubs sportifs favorisent le développement d'activités, voire de cours intergénérationnels, répondant ainsi à une demande de plus en plus forte des familles. En effet, nombreux sont ceux qui souhaitent pouvoir pratiquer une activité physique avec leurs enfants ou petits-enfants, voire avec des jeunes n'appartenant pas à leur famille.

Génération lutte contact (Orléans) :

La volonté de l'association est de mener des actions ludiques et intergénérationnelles qui s'articulent autour des vertus cardinales du sport et de les développer, en particulier auprès d'un public féminin, souvent désavantagé pour le pratiquer ou y exercer des responsabilités. Elle a pour cadre le quartier de l'Argonne, à Orléans, classé ZUS (Zone Urbaine Sensible). Formé de groupes d'immeubles sans lien les uns avec les autres, ce quartier souffre d'un certain isolement et du cloisonnement de ses habitants, malgré sa proximité du centre-ville. Il comporte peu de structures sportives et l'accès à la culture est restreint, les habitants y pratiquent donc rarement des activités en famille. D'une manière générale, le projet prévoit l'ouverture de créneaux sportifs pour chaque type de public, afin de les sensibiliser par groupes. Ils se rencontrent tout d'abord en pratiquant un sport commun, puis autour d'une activité ludique, enfin au cours d'une sortie.

Le projet comporte plusieurs volets, notamment :

- L'aménagement de créneaux sportifs pour les femmes et leurs enfants, quatre fois par semaine ; une salle de musculation est mise à leur disposition avec l'équipement nécessaire pour pratiquer du step, de la boxe...
- Organisation de 3 journées sportives, intitulées « La femme dynamique », dans 3 quartiers de la ville d'Orléans.

- Ouverture d'un créneau « enfants » le mercredi : boxe éducative, rencontres avec les hommes des cours adultes ; partage des savoirs, des pratiques et apprentissage des techniques de combat.
- Démarrage d'un entraînement junior le mercredi.
- Démonstrations d'enfants et d'adultes.
- Mise en place d'activités ludiques : un loto pour tout public.
- Sortie familiale regroupant adultes (hommes et femmes), enfants, pratiquant un sport.

US Tours Rugby :

Le club compte 270 licenciés : 60 seniors (équipes première et réserve), 180 jeunes de l'école de rugby, 10 encadrants et divers et enfin 20 dirigeants. L'encadrement (éducateurs et administratifs) est composé de 30 personnes dont 29 bénévoles : un seul poste salarié financé grâce au dispositif régional CAP Asso.

Les bénévoles (âgés de 17 à 70 ans) sont pour la plupart d'anciens joueurs et/ou des parents d'enfants membres de l'école de rugby qui s'investissent pour encadrer, animer et éduquer les jeunes dans le cadre de la pratique de ce sport.

La dimension intergénérationnelle est, ici, essentielle pour la transmission du savoir et de l'expérience, mais surtout très visible : sur le « pré » (le terrain) on voit souvent évoluer 3 à 4 générations pendant les cours et entraînements.

La fidélisation à long terme n'est pas évidente, car l'engagement correspond à une période de la vie, de joueur, de parent ou d'éducateur.

Le club doit faire face à certaines difficultés liées aux horaires des cours et entraînements, notamment les mercredis après-midis, ce qui est paradoxal car il s'agit du créneau accueillant le plus d'enfants. En revanche, les mardis et jeudis soirs, l'encadrement est au complet.

Apport/ Conclusion :

Dépassement de soi

Maîtrise de soi

Participation à un collectif, apprentissage de la vie en collectivité

Transmission de valeurs : respect des autres et des règles, sentiment d'appartenance à un groupe

Partage de moments ludiques

6- L'intergénérationnel et l'habitat

Le CESER a pu constater que de nombreuses initiatives existent en matière de logement afin de développer la mixité intergénérationnelle, répondant ainsi à deux besoins : rompre l'isolement de nombreuses personnes âgées et permettre à des jeunes de se loger plus aisément, que ce soit dans le cadre de la poursuite de leurs études ou bien pour démarrer leur vie professionnelle. Ceci étant, le CESER a volontairement exclu de cette partie toutes les initiatives impliquant un dédommagement financier entre jeunes et personnes plus âgées.

« Habitat et humanisme » Indre-et-Loire :

L'association Habitat et Humanisme Indre-et-Loire a développé au sein de son projet associatif des actions visant à développer les liens intergénérationnels. C'est notamment le cas pour la réalisation d'une résidence intergénérationnelle via l'acquisition de l'ancien cloître des Capucins, situé 8 rue de la Pierre à Tours Nord (à proximité de la pension de famille qu'elle gérait déjà dans ce quartier).

Ce projet est mené en partenariat avec :

- Touraine Logement, société d'HLM, qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération et la gestion locative de l'immeuble,
- le CMPP (APAJH), qui assure sous la forme de prestations de service, l'accompagnement médico-social, les services d'aide à la parentalité,
- d'autres partenariats étaient en cours de développement au moment de l'audition, avec les services de PMI, ou d'autres associations : France Alzheimer, Croix Rouge, Crepi de Touraine, CAT.

Ce projet est destiné à accueillir 3 types de public : des seniors en situation d'isolement et à faibles ressources, des jeunes mères de famille isolées, des jeunes (étudiants, apprentis qu'ils soient actifs ou chômeurs). Les objectifs sont les suivants :

- Offrir une solution d'habitat de qualité à loyer modéré adapté à la demande,
- Créer un habitat partagé qui conjugue logements privatifs et espaces collectifs,
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle,
- Accompagner les familles, les seniors, les jeunes qui en ont besoin pour favoriser leur insertion sociale,
- Favoriser le partage des expériences et faciliter les solidarités entre générations.

Par ailleurs, au sein du cloître, plusieurs structures vont également s'établir :

- une crèche (pré-existante) gérée par la Citoyenneté Insertion Sociale et Professionnelle Enfance Touraine (CISPEO) (la mairie de Tours prend en charge le loyer),
- un centre de soins infirmiers (Croix Rouge Française),
- un accueil de jour Alzheimer géré par France Alzheimer et qui a le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- une table d'hôte (Charles Barrier, 1 étoile au Guide Michelin).

Ces prestations seront également ouvertes aux habitants du quartier. Le but est de faire de ce lieu un lieu ouvert sur l'extérieur.

Des parties communes sont prévues comme une buanderie, une chambre d'hôte au cas où les locataires souhaiteraient accueillir de la famille ou des amis. Le parc restera ouvert à tous.

Sur le plan financier, le projet s'élève à 4,6 millions d'euros dont 864 000 euros de subventions. La structure devrait être finalisée au deuxième semestre 2016.

L'éco-quartier du Hameau à Saint-Jean-de-Braye (Loiret) et sa dimension intergénérationnelle :

La ville de Saint-Jean-de-Braye a développé un projet d'éco quartier qui intègre la mixité intergénérationnelle dans son projet. Cela se traduit notamment par la création d'une maison intergénérationnelle, gérée par « Habitat et humanisme », accueillant des personnes de tout âge ayant des difficultés. Chaque catégorie d'âge et de ménage a des compétences qu'elle peut mettre au service des autres (les jeunes peuvent faire les courses pour les personnes plus âgées et les seniors peuvent garder les jeunes enfants pendant que le parent isolé -souvent la mère- se rend à un rendez-vous...).

Compagnons Bâisseurs Centre Val de Loire :

L'association régionale Compagnons Bâisseurs Centre Val de Loire mène des actions :

- d'auto réhabilitation accompagnée auprès des locataires du parc social : cela vise à accompagner les familles, en lien avec leur bailleur social, dans la remise en état de leur part locative de travaux. Les actions sont majoritairement localisées dans les quartiers classés en zones prioritaires sur l'agglomération de Tours Plus,
- d'auto réhabilitation accompagnée auprès des propriétaires occupants qui est symbolisée par l'action « Chantiers Familles en milieu rural » qui permet d'accompagner les familles en grande difficulté dans la réhabilitation de leur logement,
- des ateliers de quartier à Saint-Pierre-des-Corps (quartiers de la Galboisière et de la Rabaterie) et Bourges (quartier Nord),
- des chantiers d'entraide.

Plusieurs outils sont mis en œuvre pour compléter ces interventions techniques, il s'agit de la Plateforme Soli'bât et de la Bricothèque.

Leur action en chiffres (source rapport d'activité 2013 de l'association) :

- Au niveau des actions collectives :
 - o 18 familles accompagnées en Indre-et-Loire,
 - o 11 familles accompagnées dans le Cher,
 - o 50 pièces rénovées au cœur du quartier de Saint-Pierre-des-Corps,
 - o 25 pièces remises en état sur le quartier de Bourges Nord.
- Au niveau des relogements ou mutations en parc social :
 - o 15 familles positionnées, dont 2 hors quartiers CUCS,
 - o 6 logements ont vu les travaux réalisés en totalité (part locative et part bailleur),
 - o 5 familles ont bénéficié des travaux part locative et restent en attente de leur déménagement.

- Les chantiers familles en milieu rural : 9 ménages positionnés et accompagnés, 3 chantiers réalisés, 3 chantiers en attente de démarrage, pour lesquels ils ont accompagné les ménages dans la définition de leur projet logement et commencé à les mobiliser pour le déblaiement et le rangement de leur logement avant l'intervention technique, 3 accompagnements en cours mais en attente de financements pour le démarrage des travaux.

- Les chantiers d'entraide :

ATELIERS DE QUARTIERS	Saint-Pierre-des-Corps	Bourges
Foyers inscrits sur les chantiers d'entraide	18	11
→personnes bénéficiaires du RSA	11 %	75 %
→familles monoparentales	22 %	50 %
Animations collectives effectuées	36	13
→personnes inscrites sur les animations collectives	25	22

- Plateforme de matériaux :
 - o 20 familles sont aujourd'hui bénéficiaires de la plateforme Soli'bât,
 - o 159 189 € de dons de matériaux,
 - o 9 500 € de matériaux attribués dont 3 623 € mis en œuvre et 5 877 € en zone d'attente,
 - o 24 partenaires,
 - o 14 chantiers positionnés,
 - o 3 chantiers réalisés fin 2013.

L'association « At home Crochus », Orléans :

Source : Audition de Madame Stéphanie LUMBRERAS, Présidente de l'association.

L'association, active de 2009 à 2014, localisée dans l'agglomération orléanaise, avait pour objectif le partage intergénérationnel de logements et de jardins. Elle répond ainsi aux besoins de jeunes en recherche de logement et de seniors isolés, ayant une chambre libre. Elle offre aux citadins la possibilité de cultiver leur potager chez des personnes ne pouvant pas entretenir leur jardin.

Concernant le logement, deux formules étaient proposées : soit le logement contre une présence, soit le logement contre une indemnité. La mise en relation était assurée par les bénévoles de l'association (au total 12 bénévoles en 5 ans d'activité, uniquement des femmes). Les personnes accueillies étaient des jeunes de 18 à 30 ans (étudiants, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi, familles monoparentales, étrangers). Les personnes accueillantes étaient des seniors, retraités, actifs de plus de 40 ans (couples, veuf/ve, célibataire, familles). Pour la responsable de cette association, l'apport de cette action résidait dans le sentiment d'utilité ressenti par les bénéficiaires et l'échange de savoirs (horticoles notamment).

Logement en part'âges :

Au total, de 2010 à 2014, 96 candidatures ont été reçues, 76 entretiens menés, 25 contrats de cohabitation signés, 37 bénéficiaires enregistrés dont 19 logeurs (parmi lesquels 5 couples), 18 jeunes logés de 1 mois à 3 ans.

Pot'âgés et bon plan (t) :

Concernant les jardins, l'accueilli pouvait être le senior et l'accueillant le jeune ! A noter que les deux parties se partageaient les récoltes et nouaient des liens conviviaux.

27 candidatures ont ainsi été enregistrées de 2010 à 2014. 20 mises en relation ont été réalisées par les bénévoles de l'association. 13 contrats de partage ont été ainsi signés profitant à 32 bénéficiaires : 17 propriétaires dont 5 couples et 15 jardiniers dont 3 couples.

Rôle des bénévoles :

L'association At home Crochus s'engageait dans une démarche individualisée avec la sélection de profils « compatibles », la gestion des conventions d'occupation à titre précaire et une charte de bonne conduite, le suivi et la médiation des binômes, l'animation d'activités de loisirs et de rencontres.

At home Crochus était adhérente du COSI (COhabitation Solidaire Intergénérationnelle), réseau d'associations de cohabitation intergénérationnelle.⁴³

L'activité de l'association a dû être interrompue, non pas par manque d'attrait, mais parce que les bénévoles de l'association ont dû faire des choix entre toutes leurs activités (professionnelles, familiales, et associatives). Toutefois, Madame LUMBRERAS ne voit pas cet arrêt comme un échec puisque concernant le logement, elle a pu transférer l'action entreprise à « la Maison de l'Habitat » d'Orléans et concernant le partage de jardin, un site internet a été créé pour rapprocher les acteurs.

Apport/ Conclusion :

- Lutte contre l'isolement
- Transmission de savoirs
- Partage
- Nouvelle conception du vivre ensemble dans la ville

7- L'intergénérationnel et l'environnement

Prise de conscience écologique et désir de partager plus de liens avec de personnes de tous âges sont deux aspects d'une nouvelle façon de vivre. Ces deux dimensions se rejoignent parfois dans un même projet comme cela est le cas dans les exemples développés ci-après.

⁴³ Inspirée d'une idée espagnole de mise en relation de seniors disposant d'une chambre libre à leur domicile avec des étudiants, le Réseau a été créé début 2005, suite au succès obtenu par la création de l'association Le PariSolidaire à Paris.

L'association « Liens partagés », issue de l'AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de La Riche bio :

L'association Liens partagés a été créée en janvier 2014, avec la volonté de promouvoir et favoriser les liens entre les habitants de La Riche, par toute action relevant d'un esprit de partage, du respect de l'environnement et de l'économie sociale et solidaire. Les actions se déroulent au sein d'un jardin partagé situé dans le quartier Niqueux-Bruère, au pied d'un immeuble. Ces jardiniers œuvrent notamment en creusant une tranchée pour pouvoir construire une butte auto-fertile sandwich⁴⁴. Par la suite, il est prévu que des enfants interviennent le mercredi, avec le correspondant de quartier. « *Le but du jardin, c'est de produire notamment des légumes en partenariat avec l'atelier cuisine du quartier, organisé par la CSF (Confédération Syndicale des Familles), et bien sûr de créer du lien social avec les Larichois et de donner une ampleur au quartier* », selon le Président⁴⁵.

Sologne Nature Environnement : « Connaître et faire connaître pour mieux protéger ».

Le SNE mène un important travail de sensibilisation auprès du public, de tous les publics. C'est là qu'intervient la dimension intergénérationnelle, même si cet objectif n'est pas expressément présent dans les statuts. C'est une dimension qui se développe.

Les actions sont menées par les bénévoles ou les salariés avec les écoles, les centres de loisirs, les camps d'été. La transmission des savoirs se fait par la pédagogie. Pour les écoles, il existe des relations entre les professeurs des écoles et les animateurs. Sont aussi proposées des sorties familiales qui permettent le mélange des âges, les découvertes communes, les échanges entre les salariés, les bénévoles et les responsables des enfants. Cela favorise l'éveil des enfants à la curiosité.

Des rallyes vélo en famille permettent aux parents et aux enfants de découvrir des aspects inconnus de la faune et de la flore. Ce sont des moments d'échange et de convivialité. Les relations entre parents et enfants sont plus détendues, autour de centres d'intérêt et de découverte communs.

Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de la région Centre Val de Loire :

Le CEN est une association Loi 1901, doté d'un Conseil d'administration et d'un Conseil scientifique constitués de membres bénévoles et d'une équipe de 30 salariés environ. De nombreuses sorties naturalistes animées par les animateurs sont proposées aux adhérents. Ces sorties sont souvent familiales, les enfants étant particulièrement intéressés par la nature. De plus, le CEN organise au moins une fois par an des chantiers de restauration, de nettoyage des sites, de débroussaillage auxquels petits et grands prêtent main forte. L'intergénérationnalité est donc courante et évidente.

⁴⁴ Les jardins auto fertiles consistent en des aménagements visant la culture de fruits et légumes et recréent un écosystème diversifié où les processus naturels sont mis à contribution : aucun produit chimique (pesticide, herbicide), aucun travail du sol, aucun sol à nu, aucune monoculture, aucun traitement, aucun arrachage de plante (à l'exception des légumes racines). Alternativement, les jardins auto fertiles auront : des plates-bandes permanentes surélevées, une couverture de sol permanente, un compost de surface, une diversité de plantes et de familles sur chaque butte, la présence de racines vivantes en tout temps sur les buttes (ex. plantes vivaces, transplants successif), l'utilisation du plan vertical (ex. plante grimpante au centre des buttes), les aménagements connexes (ex. étangs, haies, arbres).

⁴⁵ Source : site internet de l'AMAP.

Situé en Sologne, dans le Loir-et-Cher, l'Etang de Beaumont est propriété du Conservatoire depuis 1996. Il attire par sa beauté beaucoup de passionnés de nature, particulièrement d'oiseaux. Son conservateur et son adjointe, membres du Conservatoire, mais aussi d'associations plus locales, sont très implantés sur place. Leur action s'inscrit dans le bénévolat formel du CEN, mais leurs relations locales ont donné lieu à des actions de bénévolat tout à fait informel de la part d'acteurs locaux. Ainsi un passionné de bois a construit, dans l'observatoire du bord de l'étang, du mobilier de rangement et se propose d'examiner les structures de l'observatoire affectées par le vieillissement. Un groupe "d'amis de Beaumont" s'est constitué de manière totalement informelle.

Apport/ Conclusion :

Sensibilisation à la protection de l'environnement
Découverte de son environnement (faune et flore)
Transmission de savoirs
Apprentissage du bénévolat

8- L'intergénérationnel autour d'événements festifs

Les fêtes de voisins, d'école, de quartier ou de village sont également autant d'événements portés par des associations ou par des bénévoles non structurés en association, qui permettent de créer des liens intergénérationnels et de mobiliser toutes les générations.

Fête des voisins dans le quartier de la Charbonnière à Saint Jean de Braye (Loiret) :

Née à l'initiative de nouveaux-venus dans le quartier souhaitant se présenter aux habitants de leur rue, cette fête s'est mise en place en juillet 2003 et se tient, depuis, tous les ans le 14 juillet. Elle prend la forme d'un pique-nique organisé dans un champ, chacun apportant un plat. Il s'agit d'un moment d'échange, de découverte et de partage, y compris pour ceux qui se connaissaient depuis longtemps, mais qui ne prenaient jamais le temps de se rencontrer. Ce moment de fête, telle une kermesse avec des stands et des jeux, a un peu évolué puisque chacun paie une participation pour un menu décidé et préparé collectivement. Les plus anciens racontent l'histoire de la rue et du quartier, les jeunes se l'approprient. Les relations ont changé, une attention particulière existe vis-à-vis de tous sans pour autant envahir ou s'imposer.

La fête de Berdigne Berdogne (Rassemblement d'Attelages Ruraux) - Union pour la culture populaire en Sologne (UCPS) : l'intergénérationnel autour de la valorisation du patrimoine local

Nota bene : L'UCPS (Union pour la culture populaire en Sologne), créée en 1981, comprend actuellement 49 associations dont les activités sont très diverses (culturelles, festives, environnementales...), réparties dans les trois départements de Sologne (Cher, Loir-et-Cher et Loiret). L'objectif principal est de « développer, à partir de la vie associative et culturelle, des liens plus forts entre les habitants, en créant des activités pour (et avec) les gens du pays » (statuts de l'UCPS).

La fête annuelle de « Berdigne Berdogne » (à la fois bruit et mouvement de la charrette, que l'on pourrait traduire par « cahin-caha ») est une manifestation populaire qui a fêté ses 25 ans en 2015. Au départ, il s'agissait d'un rassemblement d'attelages ruraux, tels que les vigneronns les utilisaient pour soigner les vignes. Il fallait rappeler la vie d'autrefois au village.

Outre les attelages, des producteurs locaux offrent leurs produits. De nombreux ateliers et animations sont proposés, comme marché à l'ancienne, musique, expositions, danses traditionnelles, cinéma muet, théâtre, travail de l'artisanat (tous peuvent s'y essayer...). Tout le monde est costumé (le vestiaire de l'UCPS compte un grand nombre de costumes).

Ces fêtes de village ne sont, bien sûr, possibles qu'avec le soutien de la municipalité, mais aussi avec la coopération de tout le village. Les conditions de réussite de cette fête résident dans le volontarisme et l'investissement des habitants : la consigne donnée étant « Fouillez dans vos mémoires et vos greniers ». Ainsi, un groupe de l'UCPS (tous bénévoles) est présent plusieurs mois auparavant, pour inciter, faire revivre la mémoire des villageois les plus anciens, coordonner, accompagner, animer et assurer, partiellement, la logistique.

Mais ce sont les habitants, eux aussi bénévoles, qui choisissent le thème, mettent en scène, prévoient les costumes et s'occupent du parking et de la billetterie. C'est le projet du village. Et il n'est pas rare que les habitants, après cette première réalisation, décident d'en réaliser de nouveaux les années suivantes.

Ce sont des fêtes qui ont beaucoup de succès. Elles touchent toutes les générations pour leur organisation et leur déroulement. Elles rassemblent tous les publics en proposant des ateliers et des activités accessibles à tous. Les gens des différents villages et les vacanciers aiment se retrouver d'année en année et des liens se créent.

Le comité des fêtes de Subligny, Cher :

Chaque année, au cours du dernier week-end de juillet, est organisé le « dîner des quatre routes » au milieu d'un champ, réunissant plus de 1 000 personnes. L'organisation repose sur plusieurs générations qui « se transmettent le témoin ». Deux comités des fêtes (communes d'Assigny et Subligny qui comptent 200 et 400 habitants) se sont réunis pour porter cet événement.

Apport/ Conclusion :

Transmission de l'histoire du quartier, du village...
Moments conviviaux au cours desquels les gens se rencontrent
Imagination
Attachement au patrimoine, au territoire

9- L'intergénérationnel et l'action caritative ou humanitaire

Les associations œuvrant dans le champ de la solidarité caritative ou humanitaire ont développé également, parfois depuis longtemps, des actions visant à favoriser les échanges entre générations.

Village Copain du monde, Secours Populaire (Chailles, Loir-et-Cher) :

Depuis 1992, le Secours Populaire invite les enfants à devenir eux-mêmes acteurs de la solidarité en développant leurs propres projets et en nouant des liens d'amitié avec d'autres enfants (dispositif « Copain du Monde », ouvert à tous, de 8 à 14 ans) avec pour objectif de promouvoir une éducation à la citoyenneté et défendre la Convention internationale des droits de l'Enfant en France et dans le monde entier.

Le mouvement « Copain du Monde » est présent dans près de 40 départements. Par exemple, à Montauban, à Marseille et à Tours, les enfants sont accueillis pendant les vacances et le mercredi pour mettre en place leurs projets de solidarité. Ce mouvement compte aujourd'hui 60 clubs.

Dans ce cadre, à l'occasion des 70 ans du Secours Populaire Français, le Secours Populaire et son mouvement d'enfants a organisé un village « Copain du Monde » à Chailles (à côté de Blois), du 9 au 18 août 2015, avec la venue d'enfants issus de pays partenaires dans lesquels le SPF intervient (Laos, Kosovo, Argentine, Afrique du Sud, Maroc, Rwanda et Bénin).

Les enfants du Secours Populaire et les enfants invités ont vécu un séjour de vacances avec au programme, échanges entre les différentes cultures, modes de vie et coutumes, visite d'un château et d'un parc animalier, activités diverses de sport et loisirs. Ils ont ensuite rejoint la manifestation nationale organisée au Champ de Mars à Paris, le 19 août.

Centre de Rencontre des Générations (CRG), créé par l'Association des Petits Frères des Pauvres (Nouan-le-Fuzelier, Loir-et-Cher) :

Créé par l'association des Petits Frères des Pauvres, à la suite d'un legs d'une famille, le Centre de Rencontre des Générations (CRG), est situé en Sologne à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), sur le domaine de Mont-Evray. Le Centre de Rencontre des Générations accueille simultanément : des personnes âgées en séjours temporaires ou permanents, des jeunes en classes de découverte ou en vacances, des stagiaires en formation, des familles, des gens de passage... Son projet fondateur est de favoriser la rencontre et les échanges entre tous les âges de la vie.

Le Centre est ouvert depuis 1993 et organise, pour et avec ses multiples usagers, un véritable projet de vie autour de rencontres intergénérationnelles. Des infrastructures diversifiées sont présentes sur le site : une hôtellerie de 100 places et une résidence pour personnes âgées de 60 places dont 20 en hébergement temporaire. Des salles équipées permettent d'accueillir des réunions de famille, des bénévoles et des salariés en formation. Le site dispose également de gîtes dans des pavillons indépendants, d'une capacité de huit places chacun. Un jardin intergénérationnel a également été développé : des élèves de CM1 et CM2 ont participé à ce projet financé en partie par le pays de Grande-Sologne et l'association des Petits Frères des Pauvres.

A noter que les Petits Frères des Pauvres ont également développé un dispositif, dans plusieurs villes de France (Nice, Toulon, Paris, Grenoble, Nantes, Sceaux...), qui répond pleinement aux préoccupations du CESER quant à la notion de solidarité intergénérationnelle : il s'agit du dispositif Voisin-Age.

Celui-ci vise à mettre en relation les personnes âgées et leurs voisins, en privilégiant la proximité, les affinités et la réciprocité des échanges, via une communauté web (Voisin-age.fr). Il permet de rencontrer des personnes âgées de son voisinage et les voisins qui sont déjà en relation avec elles. Ainsi, les différents voisins pourront coordonner leurs actions entre eux (visites, coups de téléphone, petits mots, coups de main...), partager leurs expériences, leurs idées... et vivre une expérience de solidarité. Il n'y a pas d'engagement de temps. Chacun fait comme il peut et comme il veut.

Ce dispositif implique une certaine réciprocité car, si les personnes âgées ont besoin que l'on prenne soin d'elles, elles peuvent également rendre des services : réceptionner les colis, arroser les plantes ou récupérer le courrier pendant les vacances des personnes qui leur rendent visite.

« L'Assiette » (Châteauroux) :

Ce restaurant, au concept innovant, a ouvert fin mars 2015.

L'objectif de l'association est de permettre à tous de prendre un repas au restaurant, celui-ci comptant 40 places. Pour cela, 2 tarifs sont définis : le tarif social à 4 € et le tarif solidaire à 8 €. Du lundi au vendredi, au moment du déjeuner, sont servis une trentaine de repas.

Les deux fondateurs ont une longue expérience dans le domaine social. Le cuisinier a été restaurateur et responsable du centre de distribution des Restos du cœur. Il donne la préférence aux circuits courts et aux producteurs locaux.

Toutes celles et tous ceux qui travaillent au restaurant sont bénévoles et les générations sont mélangées (35 à 60 ans). Au sein des bénévoles, il y a des personnes en quête d'une place dans la société et des demandeurs d'emploi qui donnent de leur temps. Parmi les clients, des gens de tous âges, des étudiants, des chômeurs, des familles, des habitués, des personnes seules, contentes de ne plus être isolées le temps d'un repas. Cette diversité des bénévoles et des publics et cette solidarité entre les générations font l'originalité et la convivialité de ce restaurant.

L'association bénéficie de subventions (CAF, CCAS, Communauté d'agglomération, ErDF, InserJeunes, Pôle Local d'Economie Solidaire), mais également de beaucoup de dons financiers et matériels. Des étudiants de l'IUT ont également aidé l'association en recourant à une plateforme de financement participatif.

Cette association a été soutenue, dès sa création, puis accompagnée par le Centre du Bénévolat de Châteauroux. « Il apporte son aide aux associations à but non lucratif et aux organisations reconnues qui œuvrent dans les domaines social, humanitaire, culturel ou artistique ». Il fait de l'information, aide ceux qui désirent s'engager dans le bénévolat à trouver une association qui leur convienne, maintient le lien entre les associations partenaires (48 actuellement), représente le mouvement bénévole dans le département et aide à la création de nouvelles associations. Tous les 15 jours, il fait paraître dans la presse locale une rubrique « Coups de main » qui présente les demandes en bénévoles de 5 associations. C'est un centre de ressources qui assure le lien entre les associations.

Apport/ Conclusion :

Ouverture au monde

Solidarité

Création de liens entre personnes qui ne se connaissent pas

10- Recommandations du CESER afin de développer les actions intergénérationnelles entreprises par les associations

Pour le CESER, toutes les actions décrites ci-dessus doivent amener à réfléchir à la manière de développer les actions intergénérationnelles menées par les associations. Ces exemples n'ont toutefois qu'une valeur illustrative et ne peuvent être dupliqués à l'identique et de manière uniforme partout sur le territoire.

Bien souvent, les associations œuvrent pour développer les liens intergénérationnels de manière naturelle et non conceptualisée, un peu comme Monsieur Jourdain fait de la prose sans le savoir. Cela n'a pas été sans créer certaines difficultés pour le CESER dans l'avancée de ses travaux. C'est pourquoi il paraît essentiel d'essayer de valoriser les expériences menées sur le territoire régional et de les faire connaître.

Il serait souhaitable de :

- **Favoriser l'émergence d'initiative venant des jeunes.** On note en effet que beaucoup de projets intergénérationnels sont plutôt « descendants », c'est-à-dire que ce sont les seniors qui vont donner, apprendre ou transmettre un savoir, une technique, une expérience. Pour le CESER, il serait nécessaire que ces échanges soient le plus possible transversaux et réciproques. Cela doit s'accompagner d'un travail sur les préjugés existants tant chez les jeunes que chez les seniors et en favorisant la mobilité dans les zones rurales notamment pour les jeunes. De même, le Réseau National des Junior Associations pourrait **impulser des actions afin qu'elles intègrent davantage d'actions intergénérationnelles**. Il pourrait être envisagé également **d'organiser un concours auprès des jeunes afin de faire émerger des actions intergénérationnelles dont ils seraient les initiateurs**, le porteur de ce concours pouvant être la DRJSCS avec le soutien de la Région et des Conseils Départementaux. Cela permettrait de susciter en eux l'envie d'aider les autres.
- **Moins sectoriser par âge les actions menées au sein des associations**, sportives notamment, en développant par exemple le sport-loisirs qui se prête sans doute plus à cela : le sport

compétition devant nécessairement (pour la plupart des sports) intégrer la dimension d'âge ou de catégories de poids.

- **Inciter les associations ou les têtes de réseau associatives à mettre en place des formations sur la manière de mener des actions intergénérationnelles et de les développer et former les futurs animateurs socio-culturels à cette dimension intergénérationnelle** (intégrer cette notion dans les DUT Carrières sociales option animation sociale et socioculturelle) ;
- **Développer des lieux de rencontre pour permettre aux associations s'adressant aux jeunes et celles destinées aux seniors de se rencontrer et de mener des projets communs** : il s'agit d'aller plus loin que le développement de simples Maisons des associations. Cela nécessite une animation de ces lieux pour permettre de créer de réels liens intergénérationnels ;
- **Soutenir les projets d'habitants et les initiatives locales mobilisant à la fois des jeunes et des « adultes »** (de tous âges) ;
- **Développer l'habitat participatif au sein des villes de la région Centre-Val de Loire et avoir toujours en vue la dimension intergénérationnelle au sein des politiques menées par les communes et les intercommunalités**, tant au niveau de la vie associative, que du bâti, de l'habitat et de l'urbanisme ;
- **Prévoir un module sur l'habitat Intergénérationnel au sein des cursus universitaires relatifs à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme** ainsi qu'au sein des écoles d'architecture ;
- Favoriser le développement d'actions intergénérationnelles dans les projets associatifs **en soutenant financièrement les projets intégrant cette dimension** (mieux disant social) ;
- **Mieux faire connaître les dispositifs** tels que MONALISA.

V- Conclusion

C'est assez naturellement que le CESER a choisi d'étudier les difficultés des bénévoles et de leur rajeunissement, puisqu'il est nécessaire d'assurer la pérennité des associations. Mais si elles sont touchées par le vieillissement de leurs cadres, ce vieillissement est, en fait, celui de l'ensemble de la société. L'une des conséquences en est l'isolement et l'exclusion de trop nombreuses personnes, de tous âges d'ailleurs. Et très vite, la réflexion a mené vers les liens entre les générations, dans les associations et dans les publics divers qui s'adressent à elles. En effet, porteuses des problèmes de société et de leur résolution, elles sont en première ligne sur le sujet.

La société étant mixte et composée de différentes générations, l'hypothèse de départ était que, pour vivre en harmonie, les différentes générations devaient être mélangées et solidaires. Dans une période où l'individualisme est omniprésent, seules la solidarité au quotidien et la réalisation de projets communs pourraient permettre de mieux vivre ensemble. L'étude utilise des exemples présents dans les six départements de la région Centre-Val de Loire, dans ses dimensions urbaine et rurale. Elle essaie aussi de mieux cerner le bénévolat informel, celui de la solidarité de proximité.

Les termes utilisés ont d'abord été définis. Le rapport étudie le fonctionnement et les difficultés d'associations très diverses (caritatives, humanitaires, sportives, culturelles et environnementales). Il rappelle l'importance de l'information et incite, en particulier, les organismes publics, établissements d'enseignement, mais aussi mairies, Conseils départementaux et Conseil régional à s'en préoccuper, en complément de ce qui est déjà fait par les PIJ (Points d'information Jeunesse) par exemple. Il montre que, globalement, il n'y a pas de « crise du recrutement », comme cela se dit parfois, mais que les modes d'engagement ont changé. Les associations doivent donc s'adapter à un nouveau public, le public jeune étant plus attiré par le montage de projets à court terme. Les associations ne pourront fidéliser ces derniers que si elles leur font confiance et leur laissent la responsabilité de leurs projets.

D'après les interviews, la formation des bénévoles est assurée par toutes les associations, soit à l'interne, soit grâce au concours d'organismes, comme les fédérations ou avec l'aide du Conseil régional.

Les bénévoles s'engagent pour des raisons diverses, mais essentiellement parce qu'ils veulent se sentir utiles à la société et partager leur expérience, parce qu'ils ont du temps libre et parce qu'ils y sont incités par leur entourage. Les plus âgés veulent aussi transmettre des savoirs et des valeurs et les plus jeunes, échanger des expériences et apporter leurs connaissances dans des domaines nouveaux.

Le CESER préconise aussi la valorisation des temps de bénévolat par une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience), des Certificats, une utilisation dans un CV...

Les associations ont reconnu la nécessité de la mixité intergénérationnelle parmi leurs bénévoles, même si la catégorie des actifs est, actuellement, la moins présente.

Qu'en est-il des publics qui font appel à ces associations ?

A l'origine, ce sont les animateurs des EPHAD (établissements publics d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) qui se sont inquiétés de l'isolement des pensionnaires. Ils ont cherché à nouer des liens avec les enfants des écoles primaires les plus proches, en milieu rural comme en milieu urbain. Jeunes élèves de l'école primaire, professeur(e)s des écoles, animateurs/animatrices et personnes âgées ont joué le jeu. Si, au départ, chaque groupe a préparé chants ou histoires pour l'autre groupe, ces activités ont ensuite évolué. De plus en plus, enfants et personnes âgées ont des activités communes (ateliers, préparation de fêtes, nettoyage des berges de rivières,...). Ce sont les animatrices et animateurs de NAP (nouvelles activités périscolaires) qui ont, maintenant, pris le relais.

De nombreuses associations, au départ, n'avaient pas ce souci des relations intergénérationnelles, qui n'apparaissent d'ailleurs pas dans leurs statuts. D'autres les ont inscrites dans leurs statuts et leurs objectifs. Il semble que toutes, actuellement, aient conscience de cette nécessité et créent, progressivement, des activités qui touchent tous les âges en même temps, en s'adressant, en particulier, aux familles.

Pour beaucoup, il s'agit de « faire pour » : les adultes bénévoles, dans une association sportive, prennent en charge des jeunes d'âges différents. Une association d'aide aux devoirs se consacrera aux élèves en difficulté.

Puis, il est devenu évident pour d'autres associations (caritatives, culturelles ou environnementales) qu'il était nécessaire que toutes les générations puissent se retrouver.

Cependant des fossés importants (par exemple, entre adolescents et adultes, entre actifs et retraités) existent ainsi que des préjugés. Il faut d'abord que les gens acceptent de se rencontrer, de discuter de ces préjugés qui font qu'ils ne se comprennent pas ou s'ignorent. Pour cela, un certain nombre d'associations ont mis en place des modules et des activités qui permettent à tous de faire évoluer leurs idées, de comprendre le point de vue de chacun et de s'apprécier les uns les autres. Ensuite, il est possible de réaliser et de construire des projets ensemble. Leur réussite nécessite l'équilibre des échanges entre les participants grâce à la réciprocité des actions et la reconnaissance de l'égalité de tous dans les décisions.

« Faire ensemble », c'est écouter les autres, échanger avec eux et s'ouvrir à son environnement. C'est aussi se sentir utile. Chacun apporte son expérience, son savoir-faire, son histoire et celle de son terroir, ses interrogations et sa curiosité. C'est apprendre à se connaître soi-même et à connaître les autres. C'est aussi comprendre qu'une société, ce sont des individus liés les uns aux autres. Transmission, solidarité, entraide et convivialité sont les valeurs qui priment.

Telles sont les conclusions du CESER après son étude sur les relations intergénérationnelles au sein du bénévolat, après rencontres et auditions auprès de nombreuses associations de toute la région.

Pour que ces liens intergénérationnels se développent et perdurent, le CESER pense que l'idée de mixité intergénérationnelle doit être présente à l'esprit de tous, dirigeants d'associations, politiques et décideurs (Conseil régional, Conseils départementaux, intercommunalités et communes), lorsque sont prévus des projets touchant aux territoires (logements, rénovation de friches urbaines, aménagements de l'espace,...).

De même, il sera nécessaire de développer, dans les cursus de formation menant aux métiers du logement, de l'habitat ou de l'aménagement du territoire, (urbanisme, architecture,...) des modules concernant cette mixité et les moyens de la mettre en œuvre.

Si les gens se sentent moins isolés, si chacun peut trouver sa place dans une société plus harmonieuse, car prenant en compte les besoins de tous et favorisant les projets communs et le « faire ensemble », toute la société, dont l'économie et la santé, devrait en bénéficier.

Si la mixité intergénérationnelle se développe dans tous les domaines, elle peut être vectrice de changement de société.

Table des sigles

A

ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
AMAP	Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
APAJH	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés
ARS	Agence Régionale de Santé

B

BTP	Bâtiment et Travaux Publics
-----	-----------------------------

C

CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CEN	Conservatoire d'Espaces Naturels
CESER	Conseil Economique Social et Environnemental de la région Centre-Val de Loire
CFGA	Certificat de Formation à la Gestion Associative
CISPEO	Citoyenneté Insertion Sociale et Professionnelle Enfance Touraine
CMPP	Centre médico-psycho-pédagogique
COSI	Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle
CPCA	Conférence Permanente des Coordinations Associatives
CSE	Centre Socio-Educatif
CSP	Catégories Socio Professionnelles
CRAJEP	Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
CRESS	Chambre Régionale Economie Sociale et Solidaire
CRG	Centre de Rencontre des Générations
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif
CUCS	Contrats Urbains de Cohésion Sociale
CV	Curriculum Vitae

D

DIF	Droit Individuel à la Formation
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie

E

EC	Elément Constitutif
ECTS	European Credit Transfer System
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
EMM	Ecole Municipale de Musique

F

FRMJC	Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture
-------	--

I

IFOP	Institut Français d'Opinion Publique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

M

MAAF	Mutuelle d'Assurance des Artisans de France
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
MONALISA	Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées

O

ORSE	Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
------	---

P

PMI	Protection Maternelle et Infantile
-----	------------------------------------

R

RERS	Réseau d'Echange Réciproque de Savoirs
RNJA	Réseau National des Junior Associations
RSA	Revenu de Solidarité Active

S

SDF	Sans Domicile Fixe
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer français
SPF	Secours Populaire Français

U

UCPS	Union pour la Culture Populaire en Sologne
UNAF	Union Nationale des Associations Familiales
URIOPSS	Union Régionale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UTL	Université du Temps Libre

Z

ZEP	Zones d'Éducation Prioritaire
ZUS	Zones Urbaines Sensibles

Bibliographie, sources

Etudes ou rapports :

- *Sur le bénévolat et le monde associatif :*

« *Exercice et développement de la vie associative dans le cadre de la loi du 1^{er} juillet 1901* », Rapport du Conseil Economique et Social du 24 Février 1993.

« *Fiche n°1- Définitions: bénévolat, volontariat, salariat* », France Bénévolat (D. Balmay) Décembre 2006.

« *Les services informels entre ménages : une dimension méconnue du bénévolat* », INSEE, L. Prouteau et L.-C. Wolff, Economie et statistique n°368, 2003.

« *Le bénévolat aujourd'hui* », Pontault-Combault 17 novembre 2011, 77 Centre Sociaux.

« *Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Version consolidée au 09 février 2015* », Légifrance.

« *La situation du bénévolat en France en 2013* », Etude menée par France Bénévolat à partir d'une enquête IFOP, et avec le soutien du Crédit mutuel.

« *Quelques repères sur les associations en France aujourd'hui* », Edith Archambault et Viviane Tchernonog, Centre d'économie de la Sorbonne – CNRS – université de paris 1 Panthéon-Sorbonne.

« *L'engagement associatif des actifs* », Rapport du groupe de travail piloté par le ministère chargé de la vie associative et l'association le Rameau remis à Patrick KANNER, Ministre chargé de la Vie associative, le 6 novembre 2014.

« *L'intergénération, une démarche de proximité* », Mohammed Malki, responsable projets, Communication : « Les Défis des relations intergénérationnelles », Colloque organisé par la Fondation Roi Baudouin, 19 novembre 2008 -Bruxelles –Belgique.

« *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes* », France stratégie, juin 2015.

« *L'engagement associatif dans le domaine de la santé* », sous la direction de Dan Ferrand-Bechmann et Yves Raibaud, éd. L'Harmattan, février 2014.

- *Plus spécifiquement sur la solidarité intergénérationnelle :*

« *La solidarité intergénérationnelle dans les associations : du faire pour au faire ensemble* », France bénévolat, décembre 2010.

« *L'intergénération, une démarche de proximité* », par Mohammed Malki, responsable projets, Les Défis des relations intergénérationnelles : colloque organisé par la Fondation Roi Baudouin, 19 novembre 2008 - Bruxelles – Belgique.

« *La solidarité intergénérationnelle en Europe. Comparaisons entre l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la Suède* », Etude de France-Bénévolat par E. Palaric et A. Dufour à l'occasion de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, 2012.

« *Bénévolat et solidarité intergénérationnelle* », Rapport Eurobaromètre 75.2 Octobre 2011, Sondage commandité par le Parlement européen et coordonné par la Direction générale Communication. Unité de suivi de l'opinion publique.

« *Les Français et l'intergénérationnel* », étude nationale réalisée par TNS Sofres à la demande de l'Ircantec, fin 2013.

Rapport d'activité 2014 de Lire et Faire lire.

Rapport MONALISA, remis le 12 juillet 2013 à Michèle Delaunay, Ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie, par Jean-François SERRES, Animateur du groupe de travail Monalisa, et avec la participation de la Direction Générale de la Cohésion social.

Sites Internet consultés :

www.associations.gouv.fr

www.la-riche-en-bio.com

www.centre.drjscs.gouv.fr

www.lemouvementassociatif-centre.org

www.recherches-solidarites.org

Site internet du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes : <http://femmes.gouv.fr/>

Composition du groupe de travail

Présidente de la Commission : Odile GRANGE

Rapporteur du rapport : Jean-Michel DELAVEAU

Rapporteuse de l'avis : Rose-Marie DUVEAU

Membres de la Commission « Qualité de la vie » :

Régine AUDRY
Nathalie BERTIN
Pierre CHÉZALVIEL
Michel COHU
Jean-Michel DELAVEAU
Ninó-Anne DUPIEUX
Joël DURAND
Patrick FOUCHER
Florie GAËTA
Odile GRANGE
Caroline LAIGNEAU
Marie-Amélie LE FUR
Christine LECERF
Chantal LEFRANÇOIS
Bruno LOBÉ
Murielle MARITORENA
Manuel MARTINEZ
Brigitte MAULEON
Janine MILON
Jacky PERES
Dominique PORTE
Martine RICO
Daniel ROBIN
Algue VANMAELDERGEM
Fabrice YVRAI

Chargée de mission : Aurélie CARME-DE CARVALHO

Assistante de la Commission : Virginie RAMOS

Remerciements et auditions réalisées

Le CESER tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont bien voulu contribuer à cette communication :

- Monsieur Guy JANVROT, Président, et Madame Gaëlle PAYET, Directrice de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA devenu Le Mouvement associatif),
- Monsieur Jean-Louis DESNOUES, Président, et Madame Soizic RETAILLEAU, Directrice du Comité Régional Olympique et Sportif de la région Centre-Val de Loire (CROS),
- Madame Carole BARREAU, Coordinatrice régionale de la Ligue de l'enseignement du Centre,
- Monsieur Jean-Michel DELAVEAU, Président, et Monsieur Johan PRIOU, Directeur de l'Union Régionale Interfédérale des Ouvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) de la région Centre-Val de Loire,
- Monsieur Serge BRETON, Directeur, et Madame Algue VANMAELDERGEM, Chargée de mission au Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) de la région Centre-Val de Loire,
- Madame Solange PERROT, Présidente de France bénévolat Loiret et déléguée régionale,
- Monsieur Claude EMONET, Président d'honneur d'Habitat et humanisme d'Indre-et-Loire, et Madame Nathalie BERTIN, Représentante de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) au CESER,
- Madame Stéphanie LUMBRERAS, Présidente de l'association At home crochus (agglomération orléanaise),
- Madame BOTTALICO, membre du Bureau national du Secours populaire français, Vice-présidente du Haut conseil à la vie associative, et Monsieur Daniel ROBIN, Secrétaire général du Secours Populaire du Cher,
- Monsieur Thomas BEAUDOIN, Responsable de la section Jeunesse de la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis (Junior Association « La Guilde du Jeu »),
- Madame Eliane BRUCHET, Directrice de l'Espace Saint-Exupéry-Centre CAF de Romorantin,
- Monsieur Michel GAUDRY, Président de la Maison des cadres d'Indre-et-Loire, Madame Maria-Pia STENNE DE LONGUEVAL, Vice-présidente, et Monsieur Serge LE POSTEC, Délégué Général,

- Monsieur Olivier LASBLEY, responsable communication et financement à l'ASELQO, Madame Fatim LABIB, responsable du centre d'animation sociale Saint Marceau/Dauphine, et Madame Catherine FERRER, responsable du centre d'animation sociale Grand Villiers (quartier de l'Argonne à Orléans),
- Monsieur Jean-Marie RAVEL, Président de Sologne Nature Environnement,
- Messieurs Denis BERMUDEZ, Délégué territorial AGIRabcd de l'Orléanais, Jean-Claude LEZIER, animateur international de l'association, Marc DELFORTRIE en charge de l'aide à la création d'entreprise, et Jean-Marie DURIE en charge de l'alphabétisation,
- Madame Anne-Laure CABIROL, Coordinatrice départementale de l'Association "Lire et faire lire" (Loir-et-Cher),
- Madame Janette AMBLARD, Association « Grands Parrains-Val Sologne »,
- Madame Fanny RICHARD, Professeure des écoles au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Loreux, Millançay, Villeherviers,
- Madame Marie-Thérèse GUILLEMONT, Présidente du Centre du Bénévolat à Châteauroux, Mme GARANDEL, comptable à l'association « l'Assiette » à Châteauroux et Monsieur Jean-Claude JOLY, cuisinier à l'association « l'Assiette »,
- Madame Danielle COCHET, UCPS, responsable de « Berdigne Berdogne ».

Annexes

Annexe 1 -Les Junior Associations en région Centre-Val de Loire

Noms des Junior Associations	Objectifs	Nombre d'adhérents/habilitation/ville
Cher		
Deux roues pour tous	Créer et aménager un terrain de cross pour VTT et BMX. Organiser des rencontres et des compétitions avec d'autres établissements Initiation à la sécurité routière	Ville : Nérondes (18) Date de dernière habilitation : 24/04/2014 Nombre d'adhérents : 8
Beautiful photo	L'association aura pour but de faire découvrir et apprendre à se servir d'un appareil photo, d'explorer différentes techniques de prises de vues par l'organisation de thèmes. Les jeunes souhaitent aussi organiser des expositions et des concours photos afin de faire partager leur passion au plus grand nombre	Ville : Nérondes (18) Date de dernière habilitation : 24/04/2014 Nombre d'adhérents : 3
Fournitures frontières	Le projet vise à venir en aide aux jeunes défavorisés en leur envoyant des fournitures scolaires. Les membres collecteront ces fournitures grâce à des vides greniers (récolte d'argent, fournitures scolaires) Ils veulent rentrer en contact avec des jeunes qui habitent en Inde et faire connaître ce pays à leurs camarades et aux autres collèges des alentours.	Ville : Nérondes (18) Date de dernière habilitation : 24/04/2014 Nombre d'adhérents : 4
Premiers Rôles	Le projet principal de la junior association "Premiers Rôles" est de pouvoir réaliser des courts-métrages (écriture, tournage, montage, projections, ...).	Ville : Bourges (18) Date de dernière habilitation : 27/02/2014 Nombre d'adhérents : 4
Le berruyer déchaîné	Suite à la création d'un journal lycéen au sein du Lycée Marguerite de Navarre à Bourges, les jeunes ont souhaité élargir leur public et étendre la diffusion à toute la ville de Bourges. Le but est que ce journal soit rédigé par tous les lycéens de l'agglomération souhaitant s'investir dans le projet. Le journal sortirait une fois par an	Ville : Saint Doulchard (18) Date de dernière habilitation : 29/08/2013 Nombre d'adhérents : 17

durant les vacances d'été. L'équipe de rédaction travaillerait toute l'année à la recherche de sujet pouvant intéresser les jeunes. : interviews, rubriques culturelles (musique, jeux-vidéos, cinéma, livres), sportives, jeux et actualités locales.

Eure-et-Loir

La goutte d'eau

Le projet porté par ces jeunes est de participer à la vie locale (du quartier et de leur ville) afin de financer leurs loisirs. Leurs idées pour y parvenir ne sont pas encore formalisées.

Ville : **CHARTRES** (28)

Date de dernière habilitation : **27/02/2014**

Nombre d'adhérents : **7**

La guilde des modélistes

Le but est de créer une association où il serait possible pour les adhérents de créer des maquettes motorisées de tout genre puis les manipuler. En premier lieu acheter puis monter 10 poli-clubs (avions simples en EPR) puis apprendre à les faire voler

Ville : **Terminiers** (28)

Date de dernière habilitation : **24/04/2014**

Nombre d'adhérents : **9**

Les P'tits Imprimés

Création d'un journal local sur la commune de création et les communes environnantes. Composé de 11 rubriques variées (sport, recettes, linguistiques, jeux, fêtes et loisirs de la région etc...).

Ville : **Anet** (28)

Date de dernière habilitation : **27/02/2014**

Nombre d'adhérents : **11**

A7M (Activités 7 Midis)

Les jeunes investis proposent : scrapbooking, perles, échecs, origami, pâte fimo, journal et jeux de société, baby-foot au foyer, etc. Ces activités sont gratuites et accessibles à tous, sur le temps du midi; Elles permettent d'occuper les jeunes et les rendre responsables.

Ville : **Dreux** (28)

Date de dernière habilitation : **23/10/2013**

Nombre d'adhérents : **72**

Jeune et Solidaire

Le projet est de récolter un maximum de fonds pour pouvoir aider un orphelinat accueillant des enfants handicapés à Ayacucho, au Pérou. Suite au don, ils souhaitent faire partir deux membres de la Junior Association au Pérou, deux semaines pour faire du bénévolat.

Ville : **Auneau** (28)

Date de dernière habilitation : **25/10/2012**

Nombre d'adhérents : **21**

Indre

Futsal ambrault

L'objectif de ces jeunes est de fonder un club sportif pour la pratique du futsal :

- organiser des entrainements et des matchs amicaux,
- organiser des tournois amicaux pendant l'année scolaire,
- organiser un stage de formation avec un entraîneur diplômé,

Ville : **Bommiers** (36)

Date de dernière habilitation : **03/12/2014**

Nombre d'adhérents : **8**

	- participer à des rencontres sportives futsal.	
Loryne's Dream	Aider une petite fille qui a besoin d'une prothèse sportive pour pratiquer le tennis. Le but de l'association est de récolter le plus de fonds possible pour pouvoir lui offrir sa prothèse	<p>Ville : Neuvy Saint Sépulchre (36)</p> <p>Date de dernière habilitation : 16/10/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 9</p>
Les ados de Prissac	<p>Le but de la Junior Association est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rassembler les jeunes de la commune de Prissac afin de mettre en place des activités de loisirs et participer aux activités de la commune. - mieux se connaître - s'amuser 	<p>Ville : Prissac (36)</p> <p>Date de dernière habilitation : 04/11/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 51</p>
Indre-et-Loire		
Goat Crew	Créer une JA pour promouvoir la pratique de la planche à roulette toute l'année. Faire de la salle d'entrepôt inoccupée à l'étage du centre social de la Douve un endroit où les jeunes pourront se rassembler, regarder des vidéos sur le skate ou autres ...	<p>Ville : Langeais (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 15/01/2015</p> <p>Nombre d'adhérents : 5</p>
AJ Pêcheurs	Financer des activités et du matériel liés à la pêche	<p>Ville : Monts (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 15/01/2015</p> <p>Nombre d'adhérents : 4</p>
Teenopen	L'objectif de cette Junior Association est d'organiser un voyage à la mer en juin 2015 pour se retrouver entre amis ; en organisant des manifestations pour s'auto financer.	<p>Ville : Bourgueil (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 18/12/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 13</p>
L'assaut des ados	Le projet collectif consiste à organiser et à financer des sorties et des activités pour les jeunes du canton de Montrésor : participer à des fêtes de villages, à des événements et des manifestations (sportives culturelles pour financer les activités réalisées avec les animateurs du service jeunesse.	<p>Ville : Montrésor (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 14/11/2013</p> <p>Nombre d'adhérents : 16</p>
Cinoche de Loches	Créer un club d'audiovisuel au collège de Loches dans lequel les jeunes collégiens peuvent créer des courts-métrages. Dans un second temps, ils souhaiteraient exporter leurs actions afin de faire des documentaires en partenariat avec d'autres	<p>Ville : LOCHES (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 26/11/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 8</p>

	Juniors Associations.	
Les échos d'la terre	Fabrication de sacs, d'affiches, de marques pages, d'autocollants, de bonnets, de badges, de trousse, de bijoux, de coussins, etc... réalisé majoritairement avec des tissus recyclés, avec des messages écologiques. L'argent récolté est ensuite répartie entre : des dons à d'autres associations écologiques (comme Greenpeace) et l'achat de nouveau matériel.	<p>Ville : TOURS (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 26/11/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 7</p>
Cap-Harrissa - Du Rêve à la Réalité	La Junior Association s'est orientée vers l'aide individualisée, cela afin de permettre aux jeunes d'avoir accès aux loisirs et à la culture.	<p>Ville : Joué les Tours (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 16/10/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 42</p>
Move It	Organisation de manifestation dans le but de financer des sorties, activités, concerts et tenu d'un bar sans alcool à l'accueil jeunes de Saint-Branchs.	<p>Ville : Saint-Branchs (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 04/11/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 16</p>
Maison des lycéens	Organiser des événements pour dynamiser la vie du lycée et créer des projets avec tous les lycéens.	<p>Ville : Tours (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 26/06/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 4</p>
Association des jeunes d'Esvres	Organiser des manifestations sur la commune (carnaval, journée du jeu, soirées jeunes, exposition de prévention...).	<p>Ville : Esvres sur Indre (37)</p> <p>Date de dernière habilitation : 27/02/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 10</p>
Loir-et-Cher		
Teenage Jeun's	Proposer et Organiser différentes sorties et activités (Week-End à Paris, sortie lasergame, mini séjour, ...)	<p>Ville : Salbris (41)</p> <p>Date de dernière habilitation : 09/01/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 12</p>
La guilde du jeu	Le but est de partager la passion du jeu. Il s'agit de faire découvrir des jeux, de rassembler des joueurs lors d'événements ponctuels, de mettre en valeur et faire vivre les communes en organisant des manifestations ludiques, de développer	<p>Ville : Fougères sur Bièvre (41)</p> <p>Date de dernière habilitation : 26/06/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 16</p>

ainsi les liens entre les générations autour de moments conviviaux, festifs. Ils souhaitent également faire découvrir les cultures régionales et des pays différents tout en renforçant leur identité locale.

Street Family	Athlètes	La Junior Association est consacrée à la pratique du Street Workout et du Parkour qui sont des arts de rue. Le but est de faire découvrir ces deux sports qui sont liés et de les développer pour qu'ils soient pratiqués par un plus grand nombre de personnes dans les environs de Vendôme.	Ville : Vendôme (41) Date de dernière habilitation : 26/06/2014 Nombre d'adhérents : 6
H4N1		Groupe de musique qui cherche à se faire connaître	Ville : Blois (41) Date de dernière habilitation : 09/01/2014 Nombre d'adhérents : 4
Mix Dance		Former, avec des membres précis et d'autres qui pourront s'inviter s'ils le souhaitent, un groupe de danse mélangeant plusieurs danses, surtout regroupé autour du hip-hop afin de s'entraîner et s'entraider mutuellement et progresser ensemble avec pour but final de gagner un niveau suffisant pour faire des représentations.	Ville : Mer (41) Date de dernière habilitation : 27/03/2014 Nombre d'adhérents : 5
Writer and Breaker Crew		Partage de la culture hip-hop à travers des rencontres : danse, rap, graffiti	Ville : Vendôme (41) Date de dernière habilitation : 09/01/2014 Nombre d'adhérents : 20
La Pajet		La Pajet existe depuis 2009. Cette association a plusieurs vocations : -d'abord la tenue d'une petite cafété au sein du local ados, avec vente de boissons et de barres chocolatées, les bénéfiques servant à réalimenter les stocks et à pouvoir aussi financer des micros projets. - Ensuite de pouvoir être le support de plus gros projets, comme le projet "t'es handicap mais cap de tout" sur l'année 2010 / 2011. - de participer à la vie locale en proposant des animations sur diverses manifestations organisées par la Communauté de	Ville : Mer (41) Date de dernière habilitation : 09/01/2014 Nombre d'adhérents : 14

Communes de la Beauce Ligérienne.		
Horse Girls and Boys	L'objectif est de monter diverses actions (vente de gâteaux, vide greniers, tombolas, ateliers de maquillage...) dans le but de récolter de l'argent et de pouvoir payer des séances d'équitation dans un centre équestre. Et mettre en place des activités à la ferme Brisebarre.	<p>Ville : Blois (41)</p> <p>Date de dernière habilitation : 21/12/2012</p> <p>Nombre d'adhérents : 18</p>
Loiret		
Les ados voyageurs	L'objectif est de partir en vacances en faisant baisser les coûts grâce à des actions. Les jeunes aimeraient s'amuser tout en faisant du sport et des activités culturelles. Ils souhaitent se responsabiliser pour pouvoir murir, apprendre à gérer leur argent.	<p>Ville : Tillau-le-Perreux</p> <p>Date de dernière habilitation : 27/02/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 8</p>
D-Heartless	Leur but est de développer la culture urbaine via des ateliers de danse, de faire en sorte que la solidarité ne soit pas qu'un mot, faire bouger les jeunes de tous les environs, découvrir de nouvelles passions et monter des chorégraphies. Ils souhaitent donc proposer des cours de danse urbaine aux jeunes de - de 12 ans sur le territoire.	<p>Ville : Pithiviers (45)</p> <p>Date de dernière habilitation : 20/03/2014</p> <p>Nombre d'adhérents : 55</p>
Jeunes City Sports	Leur objectif est de préserver le City Stade de Jargeau en y organisant des rencontres sportives et en informant les utilisateurs, des bonnes pratiques à adopter pour ne pas le dégrader, via une charte. C'est aussi de permettre de pratiquer gratuitement un sport et faire découvrir de nouveaux sports, ainsi que sensibiliser les filles. Ils souhaitent créer de l'animation, de l'échange et faire découvrir de nouvelles pratiques sportives (handisport).	<p>Ville : Jargeau (45)</p> <p>Date de dernière habilitation : 18/07/2013</p> <p>Nombre d'adhérents : 5</p>
Joker Alliance	Le but de cette association est de regrouper un maximum de talents artistiques de manière à ce que les adhérents puissent exercer leur passion, que ce soit le dessin, la magie, la musique et ce, en toute légalité. L'idéal pour ces jeunes serait à long terme de monter un spectacle.	<p>Ville : Châteauneuf-sur-Loire (45)</p> <p>Date de dernière habilitation : 21/02/2013</p> <p>Nombre d'adhérents : 9</p>

Source : site Internet du réseau national des Junior Associations

Procédure d'habilitation de la Junior Association :

- Le groupe de jeunes doit compléter une demande d'habilitation (dossier sous format papier ou directement en ligne). Les jeunes présentent alors leur projet, expliquent leur organisation collective et choisissent un Accompagnateur local s'ils le souhaitent.
- La demande est ensuite transmise au Relais départemental du RNJA. En tant que professionnel, le Relais étudie le dossier, rencontre les jeunes, donne son avis sur la démarche du groupe et vérifie la compatibilité du projet avec les critères d'habilitation et les valeurs du RNJA.
- Le Relais départemental communique le dossier à la commission d'habilitation nationale du RNJA. A partir du dossier et de l'avis du Relais, la commission étudie chaque demande et donne son accord, ou pas, à l'habilitation en Junior Association d'un groupe de jeunes.

Depuis sa création en 1998, le Réseau National des Juniors Associations a réalisé deux études :

- « *La pratique associative des jeunes mineurs engagés dans les Junior Associations* », menée par Dan FERRAND BECHMANN (Cesol) en 2002
- « *Jeunes Mineurs en Associations : Quel impact sur leur parcours ?* », réalisée par Stéphanie RIZET et publiée en 2010 dans la collection des Cahiers de l'action de l'Injep.

Annexe 2- Les 15 préconisations du rapport relatif à l'engagement associatif des actifs remis le 6 novembre 2014 à Patrick KANNER, Ministre en charge de la vie associative

1. Mieux faire connaître les possibilités d'engagement ;
2. Mieux faire connaître les congés existants qui facilitent la conciliation des Temps ;
3. Mobiliser le secteur associatif, et plus particulièrement ses instances, autour de l'enjeu des actifs ;
4. Promouvoir une dynamique d'engagement tout au long de la vie : Sensibiliser à l'engagement citoyen, notamment associatif, dès le plus jeune âge ;
5. Aménager un dispositif règlementaire qui facilite l'aménagement de temps pour participer au processus décisionnel des associations ;
6. Encourager les dispositifs conventionnels de co-investissement employeur-actif-Etat ;
7. Renforcer l'utilisation du mécénat de compétences ;
8. Pour les disponibilités de longue durée, promouvoir le congé sabbatique et le volontariat associatif ;
9. Impulser une exemplarité des pouvoirs publics ;
10. Encourager l'intégration de l'engagement associatif dans le dialogue social ;
11. Impulser la co-construction en territoire : A ce titre, le rapport invite les acteurs des territoires (associations d'élus, de collectivités territoriales, CCI, CESER, réseaux locaux associatifs et entreprises,...) à promouvoir et/ou animer une dynamique de co-construction ;
12. Accompagner spécifiquement la formation des dirigeants bénévoles ;
13. Accompagner la valorisation de l'expérience associative.
14. Renforcer le rôle structurant des têtes de réseaux associatifs et notamment leur rôle en matière d'incitation à l'engagement des actifs ;
15. Reconnaître le rôle des organisations d'intermédiation entre les actifs et les associations.

Nota Bene : les préconisations du groupe d'experts pour faciliter l'engagement des actifs dans les associations vont être analysées par les services du ministère pour déterminer les suites à donner et leur condition de mise en œuvre.

Annexe 3 – Détails concernant l'action du Groupe intergénération 45 (Université du Temps Libre d'Orléans).

Les actions réalisées sont les suivantes :

- **Recrutement – CV/LM entretien** (objectif : préparer à l'entrée en entreprise, stage ou embauche) : Conseils sur la rédaction de CV et de lettres de motivation, entraînement aux entretiens de recrutement, entraînement à la recherche téléphonique de stages, conseils pour tirer le meilleur profit de son stage (analyse des motivations de l'entreprise, réflexion sur les enjeux pour l'étudiant, préparation, recherche et choix, comportement pendant le stage ...), conseils et motivation sur la création d'un Projet Professionnel Personnalisé et choix d'un premier emploi.
- **Ecoute – Motivation – Réorientation** (Objectif : améliorer les chances de réussite scolaire) : motivation d'élèves en difficultés légères, aide à la recherche de pistes de réorientation pour des élèves en difficultés lourdes, présentation de filières avec les métiers associés, motivation des élèves autour de ces filières en collèges ZEP et lycées professionnels.
- **Jury blanc – Entraînement et aide aux épreuves** (Objectif : préparer à une épreuve de sélection – examen ou concours) : participation à des jurys blancs pour le Bac Pro, entretien de personnalité pour la préparation aux concours d'entrée dans certaines grandes écoles, simulation achat/vente niveau CAP, Bac ou BTS, préparation au concours de l'IUFM, préparation au concours d'aides-soignantes, participation à des jurys blancs d'admission à la formation d'aides-soignantes, secrétariat d'examen pour les étudiants handicapés.
- **Accompagnement** (Objectif : agir directement en tant que conseil) : encadrement de concours pour la création d'entreprises, information sur l'Ergonomie, information sur le management et la qualité en école d'ingénieur, soutien en expression française, valorisation des acquis.
- **Présentation d'un métier, d'une entité ou d'un concept** (Objectif : transmettre leur expérience) : découverte de l'entreprise en collèges ZEP et dans les lycées, témoignages sur certains métiers en collèges ZEP et dans les lycées, présentation d'une association, approche de la citoyenneté.
- **Découverte des sciences par l'expérimentation** (Objectif : éveiller les jeunes au domaine scientifique) : participation à des actions dans les écoles primaires avec les enseignants (sur les thèmes tels que l'eau, le vent, l'électricité...), participation aux olympiades des sciences.

Les points de vigilance sont les suivants :

- Récupérer de nouveaux membres (surtout par le biais des permanences de l'UTL),
- Maîtriser la qualité globale des interventions,
- Adapter leurs moyens aux demandes,
- Recruter des compétences dans les métiers manuels,
- Gérer quelques fois la fragilité des relations avec les établissements (cela tient parfois à une personne).

Les perspectives d'évolution de ce groupe sont de :

- mettre en place un « vivier » de compétences dans les métiers manuels,
- lancer de nouvelles actions (collèges et classes prépa),
- développer des échanges avec les UTL voisines,
- organiser une rencontre nationale intergénérationnelle (mai ou juin 2015),
- maîtriser le développement du groupe en conservant la qualité et la convivialité,
- développer l'investissement des membres dans le fonctionnement du groupe,
- accroître la reconnaissance de leur environnement (visite d'entreprise, intervenants en réunion...),
- mettre en place un chargé de communication.



Hôtel de Région - CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
Tél. 02.38.70.30.39
ceser@regioncentre.fr
Retrouvez le rapport sur : ceser.regioncentre.fr

